



Université Mouloud MAMMERRI de Tizi-Ouzou  
Faculté des sciences économiques, commerciales et des  
sciences de gestion

Département des sciences financières et comptabilité

## MÉMOIRE DE FIN DE CYCLE

en vue de l'obtention d'un diplôme de Master en Sciences Financières  
et Comptabilité

Option : **Audit et contrôle de gestion**

### *Thème*

**Evaluation de l'efficacité du contrôle interne dans la  
prévention des risques comptables :  
Assainissement comptable dans une entreprise**

**Présenté par :**

**MEHENNI Massilia**

**AMELLAL Tassadit**

**Devant le jury composé de :**

**Président : Sahali Nourdine , MCA,UMMTO**

**Examineur : Sediki Abderrahmane , MAA,UMMTO**

**Rapporteur : CHALLAL Mohand, MAA,UMMTO**

**Encadré par :**

**Mr. CHALLAL Mohand**

**Promotion: 2023**

## *Remerciements*

En clôturant ce projet, nous souhaitons remercier le *Créateur Tout-Puissant* pour nous avoir accordé la force et la détermination nécessaires pour mener à bien ce travail.

Nous adressons nos sincères remerciements à notre encadreur *Mr CHALLAL Mohand*, sa direction, sa disponibilité, sa patience, son soutien constant, ainsi que ses précieux conseils qui ont grandement contribué à notre réussite.

Nous souhaitons exprimer nos chaleureux remerciements à *Mr KECHAD Ismaïl* ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe de son cabinet, avec une mention spéciale pour *LIANI Mélisa*, pour l'accueil chaleureux qu'ils nous ont réservé lors de notre stage de fin de cycle.

Nous remercions aussi les membres du jury qui nous font l'honneur d'accepter d'évaluer ce travail.

Nous tenons à rendre hommage à nos enseignants de la *Faculté des Sciences Économiques, Commerciales et des Sciences de Gestion* de notre établissement, qui ont généreusement partagé leurs connaissances tout au long de notre cursus académique.

Nous tenons à remercier nos parents pour leur soutien et leurs encouragements tout le long de ce travail.

Enfin, nous tenons à exprimer notre gratitude envers toutes les personnes, proches ou lointaines, qui ont contribué de manière directe ou indirecte à la réalisation de ce projet. Votre soutien a été inestimable.

Merci à tous pour avoir rendu cela possible.

## Dédicaces

Je dédie ce mémoire de fin de cycle à des personnes exceptionnelles qui ont été une source constante de soutien, d'amour et d'inspiration tout au long de ce parcours académique.

À mon très cher père Kamal, et ma très chère mère Farida, qui ont fait d'innombrables sacrifices pour m'offrir des opportunités d'apprentissage et de croissance. Votre dévouement inébranlable a été la pierre angulaire de ma réussite.

À ma sœur Feriel et mon frère Saïd dont le soutien indéfectible m'a apporté encouragement et motivation à chaque étape de ce voyage.

À mon époux Mahfoud, pour sa patience, sa compréhension et son soutien inébranlable qui m'ont permis de surmonter les obstacles et d'atteindre cette étape importante de ma vie

À Monsieur Kechad dont les conseils et l'expertise ont éclairé ma route vers la réalisation de ce mémoire.

À mes amies extraordinaires Nadia, Katia, Saadia, Thanina, et à ma binôme TASSADIT.

Votre présence dans ma vie a été un cadeau précieux, et je vous suis infiniment reconnaissante pour tout ce que vous avez apporté à ma vie et à ce travail. Ce mémoire est un témoignage de notre voyage ensemble, et je vous en suis profondément reconnaissante.

MASSILIA

## *Dédicaces*

À mes chers parents, source inépuisable d'amour, de soutien et d'inspiration. Vous m'avez enseigné les valeurs de la persévérance, de l'effort et de la détermination. Sans votre amour inconditionnel et vos sacrifices, je n'aurais jamais pu entreprendre ce voyage académique. Ce mémoire est une humble dédicace à votre dévouement et à votre foi en moi.

À ma sœur, précieuse compagne de ma vie et source inestimable de ma force. Ton soutien, ta compréhension et ton énergie inépuisable m'ont porté dans les moments de doute. Tu es ma confidente, ma complice et ma meilleure amie, et je te dédie ce mémoire avec toute ma gratitude.

À ma tante chérie, pour sa bienveillance et ses précieux conseils qui ont éclairé mon chemin vers la réussite.

À toutes les personnes qui occupent une place privilégiée dans mon cœur, vous avez été ma motivation constante. Vos paroles encourageantes et vos gestes de gentillesse ont illuminé mon chemin académique. Vous avez été ma force secrète derrière chaque réussite.

A ma binôme Massília

Merci du fond du cœur pour votre amour, votre soutien et votre présence dans ma vie. Ce mémoire est dédié à vous tous.

TASSADIT



## **Sommaire**



# Sommaire

<b>Introduction générale</b> .....	<b>01</b>
<b>Chapitre I : Présentation du contrôle interne</b> .....	<b>06</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>06</b>
<b>Section 1 : Historique et définition</b> .....	<b>06</b>
<b>Section 2 : Mise en œuvre et outils utilisés</b> .....	<b>13</b>
<b>Section 3 : Objectifs et limites</b> .....	<b>25</b>
<b>Conclusion</b> .....	<b>32</b>
<b>CHAPITRE II : Défaillances du contrôle interne et assainissement comptable</b> .....	<b>34</b>
<b>Introduction :</b> .....	<b>34</b>
<b>Section 1 : Acteurs de l'évaluation et faiblesses du contrôle interne</b> .....	<b>34</b>
<b>Section 2 : Risques comptables</b> .....	<b>41</b>
<b>Section 3 : Assainissement comptable</b> .....	<b>49</b>
<b>Conclusion</b> .....	<b>62</b>
<b>CAS PRATIQUE : Assainissement comme source d'identification des faiblesses et d'amélioration du contrôle interne</b> .....	<b>64</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>64</b>
<b>Section 1 : Présentation du cabinet et de l'entreprise</b> .....	<b>64</b>
<b>Section 2 : Assainissement et insuffisances du contrôle interne</b> .....	<b>69</b>
<b>Section 3 : Assainissement et amélioration du système de contrôle interne</b> .....	<b>86</b>
<b>Conclusion</b> .....	<b>89</b>
<b>Conclusion générale</b> .....	<b>91</b>



## Liste des abréviations



# Liste des abréviations

- AIA:** American Institute of Accountant.
- AICPA:** American Institute of Certified Public Accountants.
- ANSEJ:** Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes.
- AS:** Auditing Standard.
- CA:** Conseil d'Administration.
- CCP:** Critical Control Point.
- CI:** Contrôle Interne.
- CNAC:** Conseil des Normes d'Audit et de Certification.
- CNAS:** Caisse Nationale des Assurances Sociales.
- CNCC:** Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes.
- CND:** Comptabilisés Non Détenues.
- COBIT:** Control Objectives for Information and related Technology.
- COSO:** Commette Of Sponsoring Organizations.
- DCI :** Dispositif du Contrôle Interne.
- DNC:** Immobilisations détenues non comptabilisées.
- DFC:** Direction de finance et de la comptabilité.
- EPE:** Entreprise Publique Economique.
- FCPA:** Foreign Corrupt Practice Act.
- FCI F:** aiblesse de Contrôle Interne.
- GRH:** Gestion Des Ressources Humaines.
- IAASB:** International Auditing and Assurance Standards Board.
- IAS:** International Accounting Standards.
- IFRS:** International Financial Reporting Standards.
- IIA:** Institute of Internal Auditor.
- ISA:** International Standard on Auditing.
- ISO:** International Organization for Standardization.
- OEC:** Ordre des Experts Comptables.
- PCAOB:** Public Company Accounting Oversight Board.
- PCGA:** Principes Comptables Généralement Admis.

**PCGR:** Principes Comptables Généralement Reconnus.

**SCF:** Système Comptable Financier.

**SPA:** Société Par Actions.

**TVA:** Taxe sur la Valeur Ajoutée.



## **Introduction générale**



### Introduction générale

La gestion d'entreprise consiste à appliquer la stratégie commerciale fixée lors de la constitution de l'entreprise, en s'appuyant sur les moyens humains et financiers dont elle dispose. Elle repose sur trois idées principales : prévoir les objectifs à atteindre et définir les actions à entreprendre, assurer la stratégie adoptée et contrôler sa mise en œuvre et aussi réagir face aux imprévus et prendre les mesures correctives nécessaires pour maintenir le cap.

Gérer une entreprise renvoie à une combinaison d'acteurs dont les fonctions sont complémentaires. Nous parlons du gouvernement d'entreprise qui fait référence aux relations entre la direction d'une entreprise, son conseil d'administration, ses actionnaires et d'autres parties prenantes. Il détermine également la structure par laquelle sont définis les objectifs d'une entreprise, ainsi que les moyens de les atteindre et d'assurer une surveillance des résultats obtenus et permettre de la sorte à l'entité d'être flexible au sein d'un environnement très changeant.

Sous l'effet du développement technologique connu dans les différents secteurs d'activités et avec l'arrivée de la mondialisation et de la globalisation, l'environnement dans lequel opèrent les organisations est devenu de plus en plus turbulent. L'atteinte des objectifs n'est donc pas certaine. De ce fait, l'organisation est quotidiennement confrontée à une multitude de risques tels que les risques stratégiques, opérationnels, économiques, commerciaux, légaux, industriels, les risques financiers et éventuellement les risques comptables.

Les risques comptables sont à prendre en considération par rapport au référentiel d'application utilisé par l'entreprise, en fonction de ses choix stratégiques ou de ses obligations réglementaires, ils peuvent être volontaires ou involontaires. Les risques comptables sont engendrés par le non-respect des principes comptables comme la mauvaise interprétation des règles comptables et financières, mais aussi pour des raisons techniques telles qu'une mauvaise base de données utilisée à tort, anomalies non corrigées et approximation de référentiels de données.

Pour assurer une maîtrise raisonnable de ces risques et afin de lui permettre d'atteindre ses objectifs stratégiques, opérationnels, en termes de reporting et de conformité, l'entreprise doit s'adapter à l'instabilité de l'environnement. Pour ce faire, elle met en place un système de contrôle interne bien adapté à son environnement externe et interne.

Ce contrôle interne est un moyen et non un but, il permet de mener l'activité de l'entreprise d'une manière ordonnée, d'assurer le maintien et l'intégrité des actifs ainsi que les fiabiliser autant que possible, et aussi de contrôler l'exactitude des informations fournies par les différentes fonctions. Le système de contrôle interne ne peut pas être absolument fiable, et afin de s'assurer que ce dispositif soit efficace et efficient dans la maîtrise des risques, la direction générale de toute entité se dote d'un outil de surveillance et de pilotage, il s'agit bien de l'activité de l'audit.

L'audit interne est une activité indépendante et objective qui donne à une organisation une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations, il contribue à créer de la valeur ajoutée. Sa mission principale est d'apporter aux directions générales un éclairage sur les risques et mettre en place une démarche structurée au sein de l'organisation afin de tester en permanence l'efficacité et la conformité des systèmes de contrôle interne, contrairement à l'audit externe qui évalue les procédures de contrôle interne en terme financier dans le but de détecter les anomalies au niveau des états financiers.

Notre thème porte sur « l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne dans la prévention des risques comptables : assainissement comptable dans une entreprise publique ». Dans ce contexte, nous avons expliqué les insuffisances du contrôle interne qui engendre des risques comptables, mais aussi de quelle manière l'entreprise exploite le rapport d'assainissement comptable, et ce, afin d'améliorer les procédures de ce contrôle et maîtriser les risques.

### **Problématique de recherche**

**Comment procède-t-on à l'évaluation des insuffisances du contrôle interne, en utilisant les résultats d'une mission d'assainissement comptable, dans le but d'apporter des améliorations significatives et de mieux gérer les risques comptables ?**

Cette question principale nécessite d'être complétée par d'autres questions qui sont les suivantes :

- Quels sont les principaux risques comptables auxquels les entreprises du secteur public sont exposées ?
- Quels sont les facteurs qui influencent l'efficacité du contrôle interne dans la prévention des risques comptables ?
- Quel est l'impact du contrôle interne sur la pérennité de l'entreprise ?

### Hypothèses de recherche

Pour répondre à cette problématique nous avons posé les hypothèses suivantes :

- **Hypothèse 1 :** La mise en place d'un contrôle interne approprié peut augmenter la transparence et la confiance des parties prenantes.
- **Hypothèse 2 :** La performance de l'entreprise repose sur l'analyse efficace des risques qui lui permet de prendre des décisions qui assurent sa pérennité.
- **Hypothèse 3 :** Les défaillances du contrôle interne peuvent être identifiées à travers des résultats spécifiques du rapport d'assainissement comptable.

### Objectif de recherche

Le principal objectif de cette recherche est d'évaluer l'efficacité du contrôle interne dans la prévention des risques comptables, en mettant l'accent sur l'exploitation des résultats d'assainissement comptable pour identifier les insuffisances et les faiblesses qui engendrent les risques, afin de fournir des recommandations visant à renforcer le système de contrôle interne, à mieux maîtriser les risques comptables.

### Méthodologie de recherche

La méthodologie de recherche utilisée consiste en une approche descriptive, mais aussi analytique. A cet effet, nous avons procédé en trois étapes. D'abord, par une recherche bibliographique et une présentation théorique, ensuite par une collecte d'informations sur le terrain et enfin par une analyse des données.

Dans un premier temps, nous nous sommes documentées en nous basant sur des ouvrages, articles, thèses et mémoires en relation avec le contrôle interne, l'audit, les risques et l'assainissement comptable, ce qui nous a permis de formuler notre problématique. En second lieu, nous avons effectué une collecte d'informations à travers un stage pratique, au sein du cabinet d'un commissaire aux comptes. En troisième lieu, nous avons mis en pratique ce que nous avons développé dans la partie théorique, afin d'apporter une réponse à notre problématique et vérifier ainsi nos hypothèses.

### **Plan de rédaction**

Notre travail est divisé en deux chapitres théoriques et un cas pratique, à savoir :

Le premier chapitre se concentre sur la présentation du contrôle interne et le deuxième explore les défaillances du contrôle interne et les procédures d'assainissement comptable.

Le cas pratique concerne l'assainissement comptable dans une entreprise publique, à travers lequel il est démontré l'importance du contrôle interne dans la prévention des risques comptables, en encourageant la collaboration entre les auditeurs internes et externes et les gestionnaires, & pour garantir la fiabilité des informations financières et la transparence.



***Chapitre 1 :***

***Présentation du contrôle interne***



### Chapitre I : Présentation du contrôle interne

#### Introduction

Le contrôle de gestion, l'audit externe, l'audit interne et le Risk management sont des fonctions à part entière. Le contrôle interne n'est pas une fonction, mais un ensemble de dispositifs mis en œuvre par les responsables de tous niveaux pour maîtriser le fonctionnement de leurs activités. Il est une partie intégrante de toutes les fonctions sans exclusion. Aussi, c'est un élément crucial de la gouvernance d'entreprise et de la gestion des risques. Ce chapitre comporte trois sections : la première porte sur l'historique, la définition et les acteurs de contrôle interne, la deuxième concerne la mise en œuvre et outils utilisées pour renforcer sa pratique et la troisième sur les objectifs et les limites de contrôle interne.

#### Section 1 : Historique et définition

Dans cette section, nous allons voir l'émergence du contrôle interne et les différentes définitions fournies par les différentes normes et différents référentiels ainsi que ces acteurs.

##### 1-Historique

L'histoire du contrôle interne remonte à l'époque où les premières entreprises commerciales ont été créées. Au XVIIe siècle, les sociétés de la Compagnie des Indes orientales et de la Compagnie des Indes occidentales ont été créées pour mener des activités commerciales à grande échelle. À cette époque, le contrôle interne était principalement axé sur la vérification de la comptabilité et la détection des fraudes. Les registres comptables étaient tenus manuellement et les vérifications étaient effectuées périodiquement pour assurer l'exactitude des informations.

Au XIXe siècle, avec la révolution industrielle, l'importance du contrôle interne a augmenté. Les entreprises ont commencé à produire à grande échelle et à utiliser des technologies nouvelles et avancées, ce qui a nécessité une gestion plus stricte des opérations. Le contrôle interne est devenu plus systématique et s'est concentré sur la gestion des risques opérationnels, en particulier dans les entreprises manufacturières.

Au XXe siècle, avec la mondialisation et la complexification des opérations commerciales, le contrôle interne a évolué pour devenir une discipline complexe qui englobe plusieurs domaines, notamment la finance, les opérations, la conformité et la gestion des risques. Les normes et les pratiques ont été développées pour aider les entreprises à mettre en

place des programmes de contrôle interne efficaces, tels que les normes committee of sponsoring organizations of the treadway commission (COSO) et control objectives for information and control objectives for information and related technology (COBIT). Ces normes ont été élaborées en réponse aux scandales financiers qui ont éclaté au début des années 2000, tels qu'Enron et WorldCom, qui ont mis en évidence la nécessité d'un contrôle interne solide pour protéger les entreprises contre les risques financiers et opérationnels. Aujourd'hui, le contrôle interne est considéré comme une composante essentielle de la gestion des entreprises.

### 2- Définition du contrôle interne

En 1948 Bertrand Fain et VICTOR Faure proposent une définition qui limite le champ d'application du contrôle interne à la comptabilité et son rôle à la détection des fraudes : « le contrôle interne consiste dans une organisation rationnelle de la comptabilité et du service comptable, visant à prévenir ou, tout au moins, à découvrir sans retard les erreurs ou les fraudes.»<sup>1</sup>

En 1949, l'American Institute of Accountant(AIA), définit le contrôle interne : « Le contrôle interne comprend le plan de l'organisation et toutes les méthodes et mesures adoptées dans une entreprise pour protéger les actifs, assurer de l'exactitude et de la fiabilité des données comptables, favoriser l'efficacité opérationnelle et encourage l'adhésion aux politiques prescrites »<sup>2</sup>. Cette définition reconnaît qu'un système de contrôle interne va au-delà des sujets associés directement aux fonctions des départements de comptabilité et de finance. Un tel système pourrait inclure le contrôle budgétaire, les coûts standards, les rapports de fonctionnement périodique, l'analyse stratégique. Il comprend des activités dans d'autres domaines, comme des études scientifiques sur l'organisation du travail et l'utilisation des contrôles de qualité.

Dès la fin des années 1960, l'ordre des experts comptables français (OEC) et la compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC) ont cerné et défini le contrôle interne, démontrant ainsi que « la mise en œuvre de contrôles internes exhaustifs et adéquats dans les domaines financiers et comptables permet d'obtenir des résultats réguliers, sincères et fidèles et que pour apprécier ces qualités, les révisions au sens le plus large du terme doivent examiner les dispositifs en question »<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup>Frédérique, Cordel,2013, p.13

<sup>2</sup>Frédérique, Cordel,2013, p.14

<sup>3</sup>Frédérique, Cordel, 2013, p16

## Chapitre I : Présentation du contrôle interne

---

En 1973, American Institute of Certified Public Accountants (AICPA), sans doute sous la pression des cabinets d'audit, modifie encore la définition du contrôle interne, pour en restreindre la portée : l'objectif de « la sécurité des actifs », composante des contrôles internes comptables, restreint aux « procédures et enregistrement qui sont liés à la sécurité des actifs »<sup>4</sup>.

En 1977, le législateur américain oblige pour la première fois les entreprises à se conformer à la définition du contrôle interne établie en 1973 par l'AICPA, cette obligation a été aussi imposée par le Foreign Corrupt Practice Act (FCPA). En effet, il impose aux entreprises de concevoir et de continuer à utiliser un système de contrôle sur la comptabilité interne suffisant pour apporter des garanties raisonnables que :

- Les transactions sont exécutées en accord avec l'autorisation générale ou spécifique de la direction ;
- Les transactions enregistrées sont nécessaires à la fois pour permettre la préparation des états financiers, selon les principes comptables généralement acceptés et selon tout autre critère qui s'applique à de telles déclarations, et pour préserver l'obligation de rendre compte des actifs ;
- L'accès aux actifs est permis uniquement avec l'autorisation générale ou spécifique de la direction ;
- Les comptes rendus des actifs sont comparés à des intervalles raisonnables, aux actifs existants et les actions appropriées sont prises en ce qui concerne toute différence.

En 1977, l'ordre des experts comptables français (OEC) définit le contrôle interne comme « l'ensemble des sécurités contribuant à la maîtrise de l'entreprise. Il a pour but d'un côté d'assurer la protection, la sauvegarde du patrimoine et la qualité de l'information et de l'autre, l'application des instructions de la direction et de favoriser l'amélioration des performances. Il se définit par l'organisation, les méthodes et les procédures de chacune les activités de l'entreprise pour maintenir la pérennité de celle-ci »<sup>5</sup>.

En 1978, le consultative comite of accountance de Grande-Bretagne donne la définition suivante : « le contrôle interne comprend l'ensemble des systèmes de contrôle, financiers et autres mis en place par la direction afin de pouvoir diriger les affaires de l'entreprise de façon ordonnée et efficace, assurer le respect des politiques de gestion sauvegarder les actifs et

---

<sup>4</sup>Frédérique, Cordel, 2013, p16

<sup>5</sup>Frédérique, Cordel, 2013, p16

garantir autant que possible l'exactitude et l'état complet des informations enregistrées. »<sup>6</sup>. À partir de cette date, la conception standard du contrôle interne se concentre sur deux objectifs principaux : la préservation des actifs de l'organisation et l'assurance de la fiabilité des informations, le tout dans le but d'améliorer les performances globales de l'entreprise. Par ailleurs, le contrôle interne vise à superviser efficacement les opérations et à protéger l'entreprise contre divers types de risques.

En 1988, la norme d'audit SAS 55 (statements on Auditing Standards) de l'AICPA (remplacée par la SAS 70) a été publiée suite aux critiques avancées par le rapport Cohen de l'AICPA (1976) et aux recommandations 15 du rapport Treadway (1987). Cette norme a redéfini le contrôle interne comme étant : « les politiques et les procédures établies pour fournir l'assurance raisonnable que les objectifs seront atteints »<sup>7</sup>. En effet, l'objectif de cette norme est d'élargir la perspective du concept de contrôle interne.

Dans les années 1980, le sénateur American Tramway a initié une importante recherche sur le sujet où il a réuni les compétences d'un certain nombre de professionnels représentant l'IIA (Institute of Internal Auditor), de quelques cabinets d'audit externe et de grandes entreprises américaines. Ainsi s'est créée aux Etats-Unis la commission Treadway, qui constitue actuellement un comité universellement connu sous le nom de COSO. Ce dernier a initié une réflexion en trois étapes : le COSO 1 en 1992, le COSO 2 en 2004 et le COSO 3 en 2013.

Selon le COSO 1 : « le contrôle est un processus mis en œuvre par le conseil d'administration, les dirigeants et les collaborateurs d'une entité, destiné à fournir une assurance raisonnable des objectifs suivants : réalisation et optimisation des opérations, fiabilité des informations et le respect des réglementations. »<sup>8</sup>

Selon Pigé : « Le concept de contrôle interne à la fois un état et un processus qui comprend les matières comptables et financières ainsi que les sauvegarde des actifs de l'entreprise, mais il inclut également les contrôles destinés à améliorer l'efficacité opérationnelle et à renforcer l'adhésion à la politique stratégique de l'entreprise »<sup>9</sup>.

---

<sup>6</sup>Kamal Abou et Jaouad, Les enjeux du contrôle interne, université de Clermont 1, master en finance, 2006/2007, consulté de site [https://www.memoureoliene.com/06/07475/m\\_les-enjeux-du-contrôle-interne2.html](https://www.memoureoliene.com/06/07475/m_les-enjeux-du-contrôle-interne2.html) ;

<sup>7</sup> David Carassus.Denis Cormier, Norme et pratique de l'audit externe légale en matière de prévention et de détection de la fraude. Norme SAS 55

<sup>8</sup> Coco

<sup>9</sup> Selon Pigé- Audit et contrôle interne -2010- p10

Par conséquent, le contrôle interne comptable et financier est un sous-ensemble du contrôle interne.

Selon Rocuet : « Dans ce sens, le contrôle interne comptable et financier se définit comme l'ensemble des dispositifs organisés, formalisés et permanents, choisis par l'encadrement et mis en œuvre par les responsables de tous niveaux, pour maîtriser le fonctionnement de leurs activités comptables, financières et patrimoniales.»<sup>10</sup> Par ailleurs, il comporte principalement la maîtrise des risques financiers et comptables qui est un aspect purement comptable visant à assurer la qualité des états financiers.

D'après la norme International Standard on Auditing (ISA) 400, le système de contrôle interne : « est l'ensemble des politiques et procédures mises en œuvre par la direction d'une entité en vue d'assurer, dans la mesure du possible, la gestion rigoureuse et efficace de ses activités. Ces procédures impliquent le respect des politiques de gestion, la sauvegarde des actifs, la prévention et la détection des fraudes et des erreurs, l'exhaustivité des enregistrements comptables et l'établissement en temps voulu d'informations financières stables. »<sup>11</sup>

Le contrôle interne a été défini par plusieurs sponsors et référentiels et l'on peut conclure que le contrôle interne est une fonction indispensable pour toutes les entreprises quels que soient leurs natures et leurs secteurs d'activité. Il est rattaché hiérarchiquement à la direction générale et à la direction de l'amélioration continue et fonctionnellement au comité des risques. Le contrôle interne doté d'un ensemble de méthodes et techniques qui permettent de réaliser les objectifs fixés par les dirigeants. C'est aussi un outil de communication interne efficace, qui permet de sensibiliser tous les individus à l'intérieur de l'entreprise à l'importance du respect des règles et des procédures. Ainsi, du dirigeant jusqu'au simple employé, tous doivent s'engager à respecter le règlement émis par le contrôle interne. Il est également considéré comme un levier de performance et de compétitivité pour les entreprises. En s'assurant de la qualité de l'information financière, de la conformité aux normes et réglementations, et de l'efficacité opérationnelle, il permet de réduire les risques et d'optimiser les résultats de l'entreprise.

---

<sup>10</sup> Rocuet -2013-p148.

<sup>11</sup> Norme ISA 400

### **3- Les acteurs de contrôle interne :**

Le contrôle interne est l'affaire de tous, des organes de gouvernance à l'ensemble des collaborateurs de la société.

#### **3-1 Le conseils d'administration et de surveillance**

Le degré d'implication des conseils d'administration ou de surveillance dans le domaine du contrôle interne peut varier d'une entreprise à l'autre. Il incombe à la direction générale ou au directoire de rendre compte au conseil (ou à son comité d'audit s'il existe) des éléments clés du système de contrôle interne. Si nécessaire, le conseil d'administration ou de surveillance peut utiliser ses pouvoirs généraux pour ensuite effectuer les vérifications et contrôles qu'il estime appropriés, ou prendre d'autres mesures en la matière. Si un Comité d'audit est en place, il devrait exercer une surveillance régulière et attentive du système de contrôle interne. Pour ce faire, il peut consulter le responsable de l'audit interne, donner son avis sur l'organisation de ce service, et être informé de son travail. Le Comité d'audit doit également recevoir les rapports d'audit interne ou des résumés périodiques de ces rapports pour pouvoir exercer ses responsabilités en toute connaissance de cause.

#### **3-2 La direction générale/ le directoire :**

La direction générale ou le directoire ont pour responsabilité de conceptualiser, de promouvoir et de superviser le système qui convient le mieux à la situation et à l'activité de l'entreprise. Dans ce contexte, ils surveillent de manière régulière les problèmes, les lacunes, les défis d'application et même les éventuels abus qui pourraient se manifester au sein de ce système, et s'assurent de la mise en place des mesures correctives requises.

#### **3-3 L'audit interne :**

Lorsqu'il existe, le service d'audit interne est chargé d'évaluer le bon fonctionnement du système de contrôle interne et de formuler des recommandations pour son amélioration, dans le cadre de ses missions définies. Il a pour habitude de sensibiliser et de former le personnel encadrant aux principes du contrôle interne, mais il n'est pas directement responsable de la mise en place et de la gestion quotidienne du dispositif. Le responsable de l'audit interne rend compte des principaux résultats de ses activités à la direction générale et, conformément aux pratiques spécifiques de chaque entreprise, aux instances sociales concernées.

### 3-4 Le personnel de la société :

Chaque membre du personnel impliqué devrait être suffisamment informé et compétent pour concevoir, mettre en œuvre et superviser le système de contrôle interne en lien avec les objectifs qui lui ont été assignés. Cela inclut non seulement les responsables opérationnels directement impliqués dans le dispositif de contrôle interne, mais aussi les auditeurs internes et les cadres financiers, qui ont un rôle crucial à jouer dans la direction et la surveillance de ce dispositif.<sup>12</sup>

---

<sup>12</sup> Robert OBERT

Marie-Pierre MAIRESSE- D S C G 4- Comptabilité et audit, manuel et application ,2 e édition –p 521

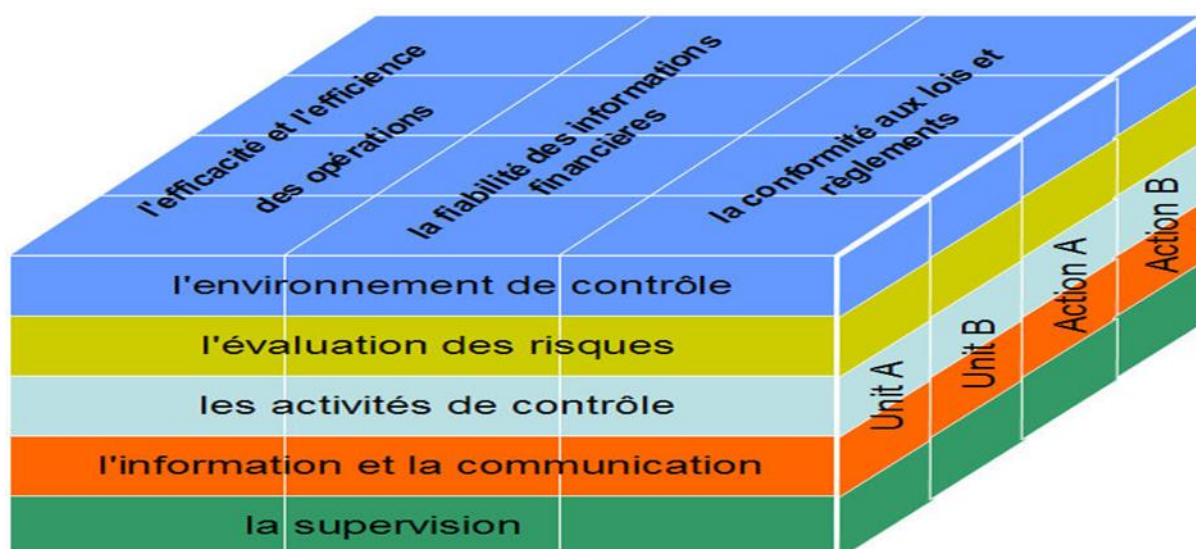
### Section 2 : Mise en œuvre et outils utilisés

Dans cette section, nous avons abordé les principaux éléments du contrôle interne, ainsi que les étapes clés pour le mettre en place et examiné les outils qui servent à évaluer et surveiller les processus et activités comptables.

#### 1 -Les composantes de contrôle interne

Le référentiel COSO a considéré que le contrôle interne est un processus qui permet de s'assurer de façon raisonnable de l'efficacité des opérations, de la fiabilité des informations financières ainsi que de la conformité aux lois. En effet, il indique que ces objectifs se réalisent grâce à l'existence de cinq composantes du système du contrôle interne. COSO montre qu'il existe une relation entre eux par une matrice en trois dimensions ayant la forme d'un cube

Schéma 1 : Eléments d'un processus de contrôle interne selon le COSO 2013



Source : l'environnement de contrôler conditionné la qualité du contrôle interne (Renard, 2010;Pwc et Ifaci, 2014).

#### 1-1Environnement du contrôle

C'est un élément très important de la culture d'entreprise puisqu' il détermine le niveau de sensibilisation du personnel au besoin de contrôle, qui est l'ensemble des facteurs qui influencent le fonctionnement et la qualité du contrôle interne dans une organisation. Il est déterminé par les valeurs, les attitudes, les compétences et les pratiques de gestion de l'entreprise et comprend des éléments tels que : la structure organisationnelle, les valeurs d'éthique et d'intégrité, les organes de gouvernance (conseil d'administration, comité d'audit),

les compétences des collaborateurs, la politique de ressources humaines, le style de management. L'environnement de contrôle interne est un élément clé pour assurer l'efficacité et la qualité de ce dernier dans une organisation.

### **A- Structure d'organisation**

C'est une méthode d'organisation utilisée pour séparer et définir le rôle et les responsabilités de chaque tâche et aussi pour faciliter la communication et assurer la coordination nécessaire entre les fonctions.

### **B- Valeurs d'éthique et d'intégrité**

Elles sont importantes car elles définissent la culture de l'organisation et influencent le comportement des employés. Lorsque l'organisation affiche des valeurs fortes d'éthique et d'intégrité, cela encourage les employés à adopter des comportements éthiques et à prendre des décisions éthiques dans leur travail quotidien. Cela peut aider à prévenir la fraude, l'abus de pouvoir et d'autres comportements inappropriés qui pourraient nuire à l'organisation.

### **C- Organes de gouvernance**

Le conseil d'administration et le comité d'audit aident l'entreprise à avoir une bonne gouvernance d'entreprise. Le conseil d'administration est chargé de définir la politique générale de l'entreprise en matière de contrôle interne et fournir les moyens nécessaires à sa mise en œuvre et aussi assurer la surveillance afin d'éviter les conflits entre les actionnaires et les dirigeants. Le comité d'audit est en charge de la supervision du processus de contrôle interne, son rôle est de veiller à une coordination efficace des diligences des auditeurs interne et externe dans le souci de mobiliser les moyens nécessaires à l'intégrité du processus d'audit et d'en optimiser l'utilisation.

### **D- Compétences des collaborateurs**

L'environnement de contrôle est lié à la cohérence des principes affichés et les politiques de gestion des employés réellement à l'œuvre au sein des entreprises. De plus, les procédures et les règles ne peuvent être respectées que si les employés se sentent intégrés dans leur entreprise et également respectés. Il est indispensable d'affecter au personnel les tâches et responsabilités à la mesure de leur capacité et compétence mais aussi leur qualité éthique pour éviter tout risque à l'entreprise.

### **E-Style de management**

C'est une manière avec laquelle les dirigeants exercent le pouvoir et établissent les relations avec les subordonnés, il existe plusieurs types de management ; directif, persuasif et participatif.

**Management directif :** aussi appelé autoritaire, implique que les dirigeants prennent des décisions unilatérales et donnent des instructions claires aux employés. Ils fixent les objectifs, définissent les tâches et surveillent de près le travail des subordonnés. Ce style convient pour des décisions rapides, mais peut limiter l'autonomie des employés et entraîner une communication à sens unique.

**Management Persuasif :** Ce style repose sur la capacité des dirigeants à convaincre et influencer leurs subordonnés. Ils expliquent les raisons derrière leurs décisions et cherchent l'adhésion des employés. Cela renforce la compréhension mutuelle, mais peut être plus chronophage pour parvenir à un consensus.

**Management Participatif :** Aussi appelé style démocratique, ce style implique l'implication active des employés dans les décisions. Les dirigeants sollicitent leurs opinions, encourageant la collaboration et l'engagement. Cela valorise les employés mais peut demander plus de temps pour les décisions.

Chaque style à ses avantages et ses inconvénients, et le choix dépend de la situation et de la culture de l'entreprise.

### **1-2 Evaluation des risques**

Elle joue un rôle important pour l'entreprise car elle met en place une stratégie qui permet d'identifier et d'évaluer les risques qui s'attachent à leurs activités et qui pourraient affecter la réalisation de ces objectifs. L'évaluation des risques est un processus continu, elle a pour objectif d'ajouter le maximum de valeur à chaque activité de l'organisation et elle réduit la probabilité d'échec.

### **1-3 Activités de contrôle**

Ce sont les politiques, les processus, et les outils de contrôle mis en place afin de s'assurer de la bonne maîtrise des risques auxquels l'entreprise est exposée dans le but d'atteindre ses objectifs opérationnels, reporting et de conformité. Les activités de contrôle sont établies à tous les niveaux hiérarchiques et fonctionnels, elles peuvent être préventives (elles vont permettre

de déceler un problème avant que les conséquences de ce dernier ne se réalisent), détectives (elles permettent de détecter la survenance du problème) et curatives (elles vont permettre de régler le problème identifié).

### **1-4 Information et communication**

Ce sont les moyens utilisés pour transmettre les informations nécessaires pour assurer la gestion des risques et le suivi des activités de contrôle. Elles comprennent les systèmes d'information, les rapports financiers, les rapports d'audit et les communications internes.

L'information qui circule dans la structure hiérarchique de l'entreprise doit être pertinente et elle doit également être transmise dans les meilleurs délais aux bons destinataires, avec tous les détails nécessaires pour une utilisation efficace. Le système d'information est en perpétuel changement et s'adapte aux fluctuations de l'environnement.

Le système de contrôle interne doit mettre en place un règlement pour dénoncer les comportements et agissements qui peuvent porter préjudice au bon fonctionnement de l'entreprise. Tout manquement aux règles et procédures doit être relevé et transmis au responsable dans le but d'éviter les fraudes ou des actions qui vont nuire à l'activité de l'entreprise. Le contrôle interne doit aussi suivre les informations communiquées et reçues de la part des parties prenantes (clients, fournisseurs, actionnaires...) dans le but de garder une image fidèle à l'entreprise.

### **1-5 Pilotage**

C'est le processus qui permet de surveiller et de vérifier l'efficacité des activités de contrôle interne et de détecter les erreurs et les lacunes. Il comprend l'évaluation régulière du système de contrôle interne, l'audit interne et externe et le suivi des incidents et des anomalies.

## **2- Mise en œuvre du dispositif de contrôle interne**

Dans cette partie, nous allons voir la mise en place de contrôle interne par la mise en œuvre de ses composantes, en s'appuyant sur les 17 principes du référentiel de COSO.

### **2-1 Mise en œuvre de l'environnement de contrôle**

Il repose sur les cinq premiers principes, à savoir :

- L'organisation démontre son engagement en faveur de l'intégrité et des valeurs éthiques, les méthodes de ce principe sont les suivantes :
  - Définir les normes de conduite ;

## Chapitre I : Présentation du contrôle interne

---

- Faire preuve d'exemplarité en matière d'intégrité et d'éthique ;
  - Evaluer le risque et les normes de conduite par le management et les collaborateurs, les prestataires externes et les partenaires ;
  - Etablir les processus de signalement et de traitement des manquements aux normes de conduite.
- Le conseil il fait preuve d'indépendance vis-à-vis du management. Il surveille la mise en place et le bon fonctionnement du système de contrôle interne, les méthodes de ce principe sont les suivantes :
    - Définir les rôles, les responsabilités et la délégation de pouvoir du conseil ;
    - Définir les politiques et des méthodes pratiques régissant les réunions entre le conseil et le management ;
    - Identifier et examiner les candidatures des administrateurs ;
    - Revoir les déclarations et les jugements du management ;
    - Obtenir l'avis de tiers.
- Le management, agissant sous la surveillance du conseil, définit les structures, les rattachements, ainsi que les pouvoirs et les responsabilités appropriés pour atteindre les objectifs. Les méthodes de ce principe sont les suivantes :
    - Définir les rôles et les rattachements et en évaluer la pertinence ;
    - Définir les pouvoirs aux différents niveaux du management ;
    - Etablir et mettre à jour les descriptions de postes et des contrats de services ;
    - Définir le rôle des auditeurs.
- L'organisation démontre son engagement à attirer, former et fidéliser des personnes compétentes conformément aux objectifs. Les méthodes de ce principe sont les suivantes :
    - Définir les connaissances, les compétences et l'expertise requises ;
    - Etablir un lien entre les politiques et les modalités pratiques de recrutement, de formation et les critères de compétence des collaborateurs ;
    - Identifier et mettre en place les programmes de formation nécessaires en matière de reporting financier ;
    - Sélectionner des prestataires externes ;
    - Evaluer les compétences et les comportements.
- L'organisation instaure pour chacun un devoir de rendre compte de ses responsabilités en matière de contrôle interne. Les méthodes de ce principe sont les suivantes :
    - Définir et confirmer les responsabilités ;

- Mettre en place des indicateurs de performance et des mesures d'indication ;
- Evaluer les indicateurs de performance et vérifier qu'ils ont l'incidence voulue ;
- Etablir un lien entre la rémunération et les performances<sup>13</sup>.

### 2-2 Mise en œuvre de l'évaluation des risques

Elle représente les principes 6, 7, 8 et 9, à savoir :

- L'organisation définit des objectifs de façon suffisamment claire pour permettre l'identification et l'évaluation des risques susceptibles d'affecter leur réalisation. Les méthodes de ce principe sont les suivantes.
  - Identifier les états financiers et les informations à publier ainsi que leurs critères de qualité ;
  - Définir les objectifs liés au reporting financier ;
  - Revoir et mettre à jour la compréhension des normes applicables ;
  - Prendre en compte les domaines d'activité de l'entité.
- L'organisation identifie les risques susceptibles d'affecter la réalisation de ses objectifs dans l'ensemble de son périmètre et procède à leur analyse de façon à déterminer comment ils doivent être gérés.

Les méthodes de ce principe sont les suivantes :

- Mettre en œuvre un processus d'identification des risques ;
  - Evaluer les risques liés aux comptes significatifs des états financiers ;
  - S'entretenir avec les collaborateurs de l'entité ;
  - Evaluer les modalités de traitement des risques.
- L'organisation intègre le risque de fraude dans son évaluation des risques susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs. Les méthodes de ce principe sont les suivantes :
    - Evaluer le risque de fraude ;
    - Revoir les incitations et les pressions liées aux systèmes de rémunération.
  - L'organisation identifie et évalue les changements qui pourraient avoir un impact significatif sur le système de contrôle interne. Les méthodes de ce principe sont les suivantes :
    - Evaluer les évolutions de l'environnement externe ;
    - Evaluer les risques liés aux changements significatifs ;
    - Prendre en compte les changements en matière de succession ;

---

<sup>13</sup>PWC et Ifaci, op.cit., Eyrolles, France, 2014, p30

- Prendre en compte le remplacement du directeur général et des cadres dirigeants<sup>14</sup>.

### 2-3 Mise en œuvre de l'activité de contrôle

Elle repose sur les principes 10, 11 et 12, à savoir :

- L'organisation sélectionne et développe des activités de contrôle qui visent à maîtriser et à ramener à un niveau acceptable les risques susceptible d'affecter la réalisation des objectifs. Les méthodes de principe sont les suivantes :
  - Utiliser des matrices, des ateliers ou un inventaire des activités de contrôle afin de relier les risques identifiés aux activités de contrôle ;
  - Prendre en compte les différents types d'activités de contrôle ;
  - Identifier les tâches incompatibles.
- L'organisation sélectionne et développe des contrôles généraux informatiques pour faciliter la réalisation des objectifs. Les méthodes de ce principe sont les suivantes :
  - Utiliser des matrices de risque et de contrôle pour documenter la dépendance vis-à-vis des systèmes d'information ;
  - Evaluer les applications développées par les utilisateurs finaux ;
  - Mettre en place ou piloter les activités de contrôle en cas d'externalisation des prestations informatiques ;
  - Configurer l'infrastructure des systèmes d'information de façon à permettre la restriction des accès et la séparation des tâches ;
  - Configurer les systèmes d'information de façon à renforcer l'exhaustivité, l'exactitude et la validité du traitement des transactions et des données ;
  - Gérer la sécurité et les accès ;
  - Appliquer un modèle de développement (système développement life cycle) au logiciel développé en interne.
- L'organisation déploie les activités de contrôle par le biais de règles qui précisent les objectifs poursuivis, et de procédures qui permettent de mettre en œuvre ces règles. Les méthodes de ce principe sont les suivantes :
  - Déployer les activités de contrôle par le biais des responsables d'unités opérationnelles ou de fonction ;
  - Réaliser les évolutions régulières et ponctuelles des activités de contrôle<sup>15</sup>.

---

<sup>14</sup>PWC et Ifaci, op.cit., Eyrolles, France, 2014, p72

<sup>15</sup>PWC et Ifaci, op.cit., Eyrolles, France, 2014, p106

### 2-4 Mise en œuvre de l'information et la communication

Elle repose sur les principes 13, 14 et 15, à savoir :

- L'organisation obtient, produit et utilise des informations pertinentes et de qualité pour faciliter le fonctionnement du contrôle interne. Les méthodes de ce principe sont les suivantes :
  - Obtenir des informations auprès de sources externes ;
  - Obtenir des informations auprès du management ;
  - Créer et maintenir des bases de données ;
  - Accroître la qualité de l'information grâce à un programme de gouvernance des données.
- L'organisation communique en interne l'information nécessaire au bon fonctionnement du contrôle interne, notamment les informations relatives aux objectifs et aux responsabilités du contrôle interne. Les méthodes de ce principe sont les suivantes :
  - Communiquer les informations sur les objectifs liés au reporting financier externe et sur le contrôle interne;
  - Communiquer au personnel l'existence d'un dispositif d'alerte;
  - Mettre en place des forums et des processus de communication transversaux entre les fonctions, les métiers et les zones géographiques sur le contrôle interne.
- L'organisation communique aux tiers les éléments qui peuvent affecter le fonctionnement du contrôle interne. Les méthodes de ce principe sont les suivantes :
  - Communiquer des informations aux tiers concernés ;
  - Effectuer des enquêtes auprès de tiers ;
  - Revoir les communications de l'audit externe<sup>16</sup>.

### 2-5 Mise en œuvre du pilotage

Elle se base sur les principes 16 et 17, à savoir :

- L'organisation sélectionne, développe et réalise des évaluations continues et ou ponctuelles pour s'assurer que les composantes du contrôle interne sont mises en place et fonctionnent. Les méthodes de ce principe sont les suivantes :
  - Revoir périodiquement la combinaison des activités de pilotages ;
  - Définir des informations de références ;

---

<sup>16</sup>PWC et Ifaci, op.cit., Eyrolles, France, 2014, p148

- Concevoir et mettre en place un tableau de bord ;
  - Utiliser les systèmes d'information pour soutenir le pilotage ;
  - Avoir recours à l'audit interne pour réaliser des évaluations ponctuelles ;
  - Appréhender les contrôles existant chez un prestataire externe.
- L'organisation évalue et communiquer les déficiences de contrôle interne en temps voulu aux responsables des mesures correctives, y compris le cas échéant à la direction générale et au conseil. Les méthodes de ce principe sont les suivantes :
    - Evaluer et communiquer les déficiences de contrôle interne ;
    - Effectuer le suivi des mesures correctives ;
    - Elaborer des lignes directrices pour communiquer les déficiences de contrôle interne.

### 3. Outils du contrôle interne

Les outils et les techniques de contrôle interne sont nombreux et variés et doivent être adaptés aux besoins spécifiques de l'entreprise.

#### 3-1 Délégestion de pouvoir (la revue managériale)

C'est un acte juridique par lequel le délégant se dessaisit d'une partie de ses pouvoirs à un délégataire (salarié) qui doit avoir la compétence, l'autorité et les moyens nécessaires pour exercer les missions et les actes.

Il n'y a pas de changement de dirigeant, elle permet uniquement au délégataire (le salarié) de pouvoir faire des actes définis au nom de la société. Ces actes engagent la société au même titre que le dirigeant. La délégation de pouvoir implique des obligations imposées par la loi et de responsabilités inhérentes à la fonction du dirigeant.

La responsabilité pour le délégataire d'être tenu civilement et pénalement responsable en cas d'infraction, d'accident ou d'incident survenu dans le cadre de l'exercice transmis. Toutefois, il pourra échapper à des poursuites pénales s'il démontre qu'il n'a pas participé à l'acte fautif, et pour le dirigeant de ne pas être totalement exonéré de ses responsabilités civiles et pénales car c'est lui qui choisit la personne à déléguer.

La délégation de pouvoir peut s'appliquer dans les entreprises en développement qui voient des nouvelles tâches et des nouveaux sites de production apparaître, mais aussi dans les grandes entreprises où le dirigeant ne peut pas gérer tout seul autant de responsabilités. Il ne faut pas

faire d'amalgame entre la délégation de pouvoir et la délégation de signature qui est l'aptitude légale de signer les actes à la place du dirigeant.

La délégation de pouvoir contient des conditions de validité qui sont les suivantes :

- Ne faire l'objet d'aucune interdiction par la loi ;
- Etre réalisée entre deux personnes reliées par un lien de subordination au sien de la même entreprise ;
- Etre précise et limitée dans le champ d'action comme dans le temps.

### 3-2 Séparation des tâches

C'est un élément clé du dispositif de contrôle interne qui consiste à une répartition des responsabilités et des fonctions de manière à éviter qu'une personne cumule des tâches incompatibles au point d'augmenter le risque d'erreurs ou de fraude. Cette séparation vise essentiellement à rendre la fraude difficile à réaliser parce que celle-ci nécessite entre deux personnes ou plus et facilite la détection des erreurs commises en toute innocence. Le principe de séparation des fonctions suppose l'absence de cumul des fonctions incompatibles suivantes :

- Fonction de décision : c'est elle qui a le pouvoir d'engager l'association et appartient au conseil dans le cadre des budgets de fonctionnement et d'investissement.
- Fonction de conservation ou de protection des valeurs et des biens : est assumée par les individus responsables de l'accès et de la possession de ces biens, tels que les caissiers, les magasiniers, les chauffeurs et les livreurs. Leur rôle consiste à préserver ces biens, tels que les marchandises et les fonds, dans leur état d'origine. Ils sont chargés de les garder en sécurité et d'éviter tout dommage, perte ou vol. Ces personnes assurent la protection et l'intégrité des biens tout au long de leur traitement, de leur transport et de leur livraison.
- Fonction d'enregistrement : il s'agit de l'enregistrement comptable de tous les mouvements concernant la vie de l'association qui sont réalisés par le comptable de l'entreprise.
- Fonction de contrôle : il s'agit de l'audit interne qui va contrôler le dispositif de contrôle interne.

A titre d'exemple, la personne qui enregistre une commande est différente de celle qui prépare la sortie de stocks, de celle qui comptabilise la facture et de celle qui reçoit le paiement.

La séparation des tâches n'est jamais parfaite notamment en raison des liens hiérarchiques entre les personnes en charge d'exécuter les différentes tâches séparées pouvant rendre cette division inopérante et aussi le risque de collusion.

### 3-3 Revue analytique

La norme internationale d'audit 520 (ISA 520) définit les procédures analytiques comme « l'analyse de données chiffrées faite à partir d'un examen de cohérence de corrélations plausibles existant entre des informations financières et non financières. Elle comprennent également l'examen des variations constatées et des incohérences avec d'autres informations pertinentes ou qui présentent un trop grand écart par rapport aux attentes ». Cette technique permet au dirigeant de fiabiliser les états financiers qui seront produits à la fin de l'exercice, d'acquiescer la conviction qu'ils sont réguliers, sincères et donnent l'image fidèle du résultat des opérations de l'exercice ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société.

Les principales procédures analytiques comprennent une revue de l'évolution des informations financières et non financières sur plusieurs périodes et une comparaison entre les budgets et les résultats effectivement réalisés et ou les prévisions mises à jour et aussi une comparaison entre plusieurs postes du bilan et du comptes du résultat dont s'attend à ce qu'ils soient corrélés par exemple les chiffre d'affaires et le montant des créances.

La revue analytique est utilisée aux fins suivantes :

- Pour aider l'auditeur lors de la planification de sa mission afin de mieux appréhender les activités de l'entité et d'identifier les domaines présentant un risque potentiel ;
- Les procédures analytiques peuvent révéler des aspects que le réviseur n'avait pas identifiés et l'aident à déterminer la nature, le calendrier et l'étendue des autres procédures d'audit ;
- En tant que contrôle substantif lorsqu'il est plus efficace que d'autres contrôles ponctuels, pour réduire le risque de non détection relatif à des assertions spécifiques sous-tendant l'établissement des comptes ;
- Lors de la phase finale de l'audit, pour tirer une conclusion sur la cohérence d'ensemble des comptes en s'appuyant sur sa connaissance générale de l'entité et du secteur d'activité.

Le résultat des procédures analytiques vise à corroborer les conclusions auxquelles l'auditeur est parvenu au cours de l'audit des comptes et l'aident à parvenir à une conclusion générale

quant à l'absence d'anomalies significatives dans ces comptes. Toutefois elles peuvent servir à identifier des domaines devant faire l'objet de procédures complémentaires.

### **3-4 Inventaire**

L'inventaire est l'un des outils clés du contrôle interne dans une organisation. Il s'agit d'un processus visant à recenser et à évaluer tous les biens et les produits détenus par l'entreprise à une date donnée. Il peut prendre différentes formes, telles que l'inventaire physique, l'inventaire périodique ou l'inventaire permanent. Le but de l'inventaire est de s'assurer que les enregistrements comptables de l'entreprise reflètent la réalité des stocks et des biens détenus par l'entreprise et de prévenir les erreurs, les fraudes et les pertes. L'inventaire permet également à l'entreprise de prendre des décisions éclairées sur la gestion de ses stocks, telles que l'identification des produits obsolètes ou la planification des réapprovisionnements. Il peut être effectué manuellement ou à l'aide de systèmes informatiques de gestion des stocks. Un inventaire précis et régulier est un élément clé du contrôle interne de l'entreprise et est souvent exigé par les normes comptables et fiscales.

### **3-5 Réconciliation**

La réconciliation est un outil important du contrôle interne qui consiste à comparer et à concilier deux ensembles de données afin de s'assurer qu'ils sont cohérents et exacts. La réconciliation peut être utilisée pour concilier les soldes de comptes bancaires, les stocks physiques et les enregistrements comptables, les factures fournisseurs et les registres d'achats, ou les transactions de ventes et les enregistrements de recettes, entre autres exemples. La réconciliation permet de détecter les erreurs, les omissions et les fraudes potentielles, ainsi que de prévenir les problèmes de comptabilité tels que les doublons et les erreurs de saisie. Elles doivent être effectuées régulièrement, de manière systématique et documentée, pour s'assurer que les données financières de l'entreprise sont précises et fiables.

### Section 3 : Objectifs et limites

Dans cette section, nous avons exploré les principaux objectifs du contrôle interne, tels que la fiabilité des informations financières. Cependant, il est important de reconnaître que malgré ses avantages le contrôle interne a des limites.

#### 1. Objectifs

Le contrôle interne est un ensemble de processus et de mesures mis en place par une organisation pour assurer la fiabilité de ses opérations, la conformité aux lois et règlements et la protection de ses actifs contre les fraudes et les erreurs.

Les objectifs du contrôle interne sont multiples et complémentaires, visant à garantir la bonne gouvernance, la transparence, la responsabilité et la pérennité de l'organisation. Dans ce qui suit, nous allons explorer en détail les principaux objectifs du contrôle interne.

##### 1-1 Assurance de la conformité légale et réglementaire

Il s'agit de s'assurer que l'organisation respecte les lois et les réglementations qui s'appliquent à son activité, qu'il s'agisse de normes comptables, fiscales, sociales, environnementales, de protection des données ou autres. Cela implique notamment la mise en place des procédures de vérification, de documentation, de reporting et de communication, pour prouver la conformité aux autorités, aux auditeurs externes et internes et aux parties prenantes. La non-conformité peut entraîner des sanctions financières, juridiques.

##### 1-2 Prévention et détection des fraudes et des erreurs

Il s'agit de prévenir, détecter les fraudes et les erreurs qui pourraient affecter la qualité et l'intégrité des données financières, des transactions, des stocks, des ressources humaines, des technologies, ou relations avec les tiers. Pour cela, l'organisation doit mettre en place des politiques de séparation des tâches, de rotation des responsabilités, de contrôle des accès, de vérification des antécédents, de sensibilisation aux risques, de signalement des anomalies, et de traitement des plaintes. Les fraudes et les erreurs peuvent causer des pertes financières, de la crédibilité, de la confiance, et de la productivité.

##### 1-3 Optimisation de l'efficacité opérationnelle

Il consiste à optimiser l'efficacité opérationnelle de l'organisation, en minimisant les coûts, les délais, les erreurs, et les interruptions. Cela implique d'évaluer régulièrement les

processus métiers, les ressources, les compétences, les technologies, et les indicateurs de performance, pour identifier les opportunités d'amélioration et les risques de défaillances.

### **1-4 Protection des actifs de l'organisation**

Il aide à protéger les actifs de l'organisation, qu'il s'agisse des biens tangibles (bâtiments, équipements, stocks) ou intangibles (marques, brevets, données). Cela implique de mettre en place des mesures de sécurité physique, logique, et organisationnelle, pour prévenir les vols, les sabotages les intrusions, et les pertes accidentelles ou intentionnelles. Les politiques de classification, d'accès, de sauvegarde, et de destruction des données peuvent également contribuer à protéger les informations sensibles de l'organisation. La protection des actifs est essentielle pour assurer la continuité de l'activité, la satisfaction des clients, et la pérennité de l'organisation.

### **1-5 Assurer de la fiabilité de l'information financière**

La fiabilité des informations financières dépend essentiellement de la mise en place de procédures de contrôle interne capables de capturer de manière précise toutes les transactions effectuées par l'organisation. La qualité de ce dispositif de contrôle interne peut être évaluée en suivant les approches suivantes :

La séparation des tâches, qui permet de clairement différencier les responsabilités liées à l'enregistrement des transactions, aux activités opérationnelles et à la conservation des documents.

La définition claire des rôles et des fonctions, permettant d'identifier les sources des informations produites ainsi que leurs destinataires.

La mise en place d'un système de contrôle interne comptable, qui garantit que les opérations sont exécutées conformément aux directives générales et spécifiques, et qu'elles sont enregistrées de manière à générer des informations financières conformes aux normes comptables généralement acceptées.

Il est nécessaire que l'organisation comptable puisse assurer la fiabilité des enregistrements et des comptes qui en découlent. Ces enregistrements sont le plus souvent effectués à l'intérieur d'un certain nombre de cycles : achats-fournisseurs, ventes-clients, stocks, paie-personnel,

immobilisations, trésorerie. Pour une sécurité du fonctionnement des systèmes, il est souhaitable qu'un certain nombre de conditions soient respectées pour chacun de ces cycles.<sup>17</sup>

**Tableau 1 : Cycles d'enregistrements des comptes**

Achats-fournisseurs	<p>Le système du contrôle interne de la fonction Achats fournisseurs doit permettre de s'assurer que :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• tous les achats (matières et services) de l'entreprise sont correctement autorisés et comptabilisés ;</li><li>• les achats comptabilisés correspondent à des dépenses réelles de l'entreprise ;</li><li>• ces dépenses sont faites dans l'intérêt de l'entreprise et conformément à son objet ;</li><li>• tous les avoirs à obtenir sont enregistrés ;</li><li>• toutes les dettes concernant les marchandises et services reçus sont enregistrées dans la bonne période ;</li><li>• les engagements pris par l'entreprise et devant figurer dans l'annexe sont correctement repris.</li></ul>
Ventes-clients	<p>Le système de contrôle interne de la fonction Ventes clients doit permettre de s'assurer que :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• tous les produits expédiés et services rendus sont facturés et enregistrés sur la bonne période ;</li><li>• les prix pratiqués (brut, remises, ristournes...) sont dûment autorisés ;</li><li>• les créances sont recouvrées avec célérité ;</li><li>• tous les risques de pertes sur vente sont provisionnés.</li></ul>
Stocks	<p>Le système de contrôle interne des stocks doit permettre de s'assurer que :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• tous les stocks de l'entreprise sont comptabilisés ;</li><li>• ces stocks sont correctement évalués (valeur brute et valeur nette) ;</li><li>• ces stocks sont correctement protégés ;</li></ul>

<sup>17</sup> Selon l'Encyclopédie des contrôles comptables de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes.

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• les engagements hors bilan concernant les stocks sont correctement saisis.</li> </ul>
Paie-personnel	<p>Le système de contrôle interne de la fonction Paie personnel doit permettre de s'assurer que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les personnes figurant sur le livre de paie ont bien droit à leur rémunération ;</li> <li>• les rémunérations sont correctement calculées ;</li> <li>• le paiement des rémunérations se fait avec une sécurité suffisante ;</li> <li>• toutes les charges relatives au personnel sont correctement comptabilisées ;</li> <li>• les dispositions légales en matière de personnel sont respectées.</li> </ul>
Immobilisations	<p>Le système de contrôle interne des immobilisations doit permettre de s'assurer que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• toutes les immobilisations sont correctement autorisées et comptabilisées ;</li> <li>• toutes les immobilisations sont correctement évaluées (valeur brute et valeur nette) ;</li> <li>• la protection des actifs est assurée ;</li> <li>• les engagements hors bilan concernant les immobilisations sont correctement saisis.<sup>18</sup></li> </ul>

Source : - D S C G 4- Comptabilité et audit, manuel et application ,2 e édition.

### **1-6 Favorisation de la transparence et la responsabilité**

Le sixième objectif du contrôle interne est de favoriser la transparence et la responsabilité de l'organisation, en assurant une communication claire, honnête, et complète avec les parties prenantes. Cela implique de publier des rapports annuels, des rapports de durabilité, des rapports de conformité, des rapports d'audit, et des rapports de gestion de risques, pour informer

<sup>18</sup> Robert OBERT

Marie-Pierre MAIRESSE- D S C G 4- Comptabilité et audit, manuel et application ,2 e édition –p 513 ;514

les parties prenantes sur les activités, les performances, les objectifs et les risques de l'organisation.

### **1-7 Optimisation de la performance de l'organisation**

Il aide à optimiser la performance de l'organisation en identifiant et en exploitant les opportunités d'amélioration des processus, des pratiques, et des technologies. Cela implique de mesurer les performances, de définir des objectifs, de planifier les actions, d'implémenter les changements, et de surveiller les résultats. Les indicateurs de performance, les analyses de rentabilité, les benchmarks, et les plans d'amélioration continue peuvent aider à optimiser la performance de l'organisation.

### **1-8 Assurance de la conformité aux normes éthiques et sociales**

Le huitième objectif du contrôle interne est d'assurer la conformité de l'organisation aux normes éthiques et sociales en vigueur dans son environnement. Cela implique de respecter les lois, les règles, les standards, et les pratiques en matière de responsabilité sociale, de développement durable, de lutte contre la corruption, de respect des droits de l'homme, et de protection de l'environnement.

Ces huit objectifs constituent des piliers essentiels d'une gestion efficace des risques et des performances organisationnelles.

Ces objectifs peuvent être atteints grâce à la mise en place de politiques, de procédures, de mesures de contrôle, de systèmes d'information et de formation des employés. Les normes internationales telles que le COSO (Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission) et l'ISO 31000 (International Standardization Organization) peuvent servir de référence pour la conception, la mise en œuvre, et l'évaluation du contrôle interne dans les organisations.

De manière générale, il contribue à la maîtrise des activités de la société, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficace de ses ressources. Il contribue aussi à prévenir et à maîtriser les risques qui nuisent à la santé de l'entreprise et qui empêchent l'atteinte de ses objectifs. Il joue un rôle clé dans le pilotage des différentes activités de l'entreprise. Un bon dispositif de contrôle interne fournit une assurance raisonnable pour que les objectifs de l'entreprise liés aux opérations, au reporting et à la conformité soient atteints.

### 2 Limites du contrôle interne

Bien que le contrôle interne soit essentiel pour assurer la fiabilité des informations financières et la protection des actifs, il est important de reconnaître qu'il existe des facteurs et des circonstances qui peuvent limiter son efficacité, notamment le fait qu'il repose sur des processus et des procédures qui peuvent être contournés ou mal interprétés et qu'il dépend également de la fiabilité des personnes chargées de sa mise en œuvre. Parmi ses limites on trouve

#### 2-1 Les coûts

On critique le contrôle interne en raison de son impact sur les coûts de l'entreprise, notamment en ce qui concerne l'embauche de nouveaux employés et la nécessité d'investissements supplémentaires. Cependant, il est important de noter les points suivants :

- Le contrôle interne est essentiellement une mesure de sécurité au sein de l'entreprise, et ses coûts peuvent être comparés à ceux d'une assurance ;
- Il s'agit principalement d'une manière plus efficace de répartir les responsabilités avant de les multiplier ;
- Le niveau de contrôle interne doit être proportionnel au niveau de risque qu'il vise à couvrir. Il est donc crucial de souligner que si le risque encouru est faible, la mise en place de procédures dont le coût excède le risque deviendrait une inefficacité en termes de rapport coût/efficacité.

#### 2-2 Les erreurs humaines

La mise en place d'un système de contrôle interne peut parfois être perçue comme une remise en question de la gestion par le personnel. Cependant, il est essentiel de prendre en compte les points suivants :

- Il est impératif d'assurer une communication claire avec le personnel concernant les véritables objectifs du contrôle interne ;
- Les éventuelles réticences du personnel sont souvent liées à une résistance au changement en général, plutôt qu'à une opposition spécifique au contrôle interne,
- En réalité, le contrôle interne bénéficie également au personnel en évitant les soupçons injustifiés à son égard.

### **2-3 Les limites techniques**

Les outils et techniques utilisés pour mettre en place le contrôle interne peuvent être limités et ne pas être en mesure de couvrir tous les risques possibles.

### **2-4 Les changements dans l'environnement**

Les risques et les menaces évoluent constamment, ce qui peut rendre les méthodes de contrôle interne obsolète et inefficaces.

### **2-5 La dépendance à l'égard des tiers**

Les entreprises peuvent dépendre de tiers tels que des fournisseurs, des partenaires commerciaux ou des prestataires de services qui peuvent avoir leurs propres limites de contrôle interne.

En fin de compte, il est important de comprendre que le contrôle interne ne peut pas garantir à cent pour cent l'absence d'erreurs, de fraudes ou d'abus, mais il peut aider à réduire les risques associés à ces incidents. Les entreprises doivent être conscientes de ces limites et mettre en place des stratégies pour atténuer les risques qui ne peuvent pas être contrôlés.

### Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons constaté que le contrôle interne a évolué au fil du temps, en réponse aux défis croissants de la gestion des risques et de la conformité. Allant De l'Antiquité aux scandales financiers du 20<sup>ème</sup> siècle, le contrôle interne a gagné en importance en tant que garant de la fiabilité des informations financières, de la conformité aux lois et réglementations et de la protection des actifs de l'entreprise. Il ne peut être évalué si on ne prend pas en considération son aspect culturel, universel et relatif.

La mise en œuvre d'un système de contrôle interne efficace est un processus continu qui implique l'identification des risques, la conception de contrôles appropriés, la communication et la formation des employés, ainsi que la surveillance et l'évaluation régulières. La documentation des processus, les évaluations des risques, les audits internes et les systèmes d'information et de gestion intégrés jouent un rôle crucial pour soutenir la mise en œuvre et l'amélioration continue du contrôle interne.

En intégrant le contrôle interne dans leurs pratiques de gouvernance d'entreprise, les organisations peuvent renforcer leur capacité à gérer les risques, à se conformer aux normes et à protéger leurs actifs. Cela leur permet de prendre des décisions éclairées, d'accroître leur résilience face aux défis du marché et d'améliorer leur performance globale.

Néanmoins, le dispositif de contrôle interne a ses limites qui peuvent résulter des facteurs suivants : la pertinence des objectifs fixés comme préalable au contrôle interne ; Des dysfonctionnements provoqués par des défaillances humaines telles que de simples erreurs ; La capacité du management à contourner les dispositifs du contrôle interne (DCI). Ces limites font que le CI fournit une assurance raisonnable et non une assurance absolue, et de ça peuvent résulter des défaillances.

Il convient de noter que le contrôle interne ne peut être considéré comme une solution définitive pour éliminer tous les risques et les problèmes potentiels. Cependant, il constitue un cadre solide qui permet aux organisations de mieux gérer les risques, de renforcer leur transparence et de favoriser la confiance des parties prenantes.





## **Chapitre 2:**

# **Défaillances du contrôle interne et assainissement comptable**



### **CHAPITRE II : Défaillances du contrôle interne et assainissement comptable**

#### **Introduction**

De nos jours, les organisations de tout genre sont exposées à divers risques, comme les risques comptables qui proviennent du non-respect des principes comptables.

Dans un environnement économique en constante évolution, la gestion rigoureuse des ressources et des informations financières sont d'une importance cruciale pour toute entreprise. L'évaluation du contrôle interne, la détection des faiblesses potentielles, la maîtrise des risques comptables et l'assainissement comptables sont essentiels pour garantir la fiabilité des informations financières et la conformité aux normes comptables. Dans ce chapitre la première section comporte les acteurs clés de l'évaluation du contrôle interne, les défaillances potentielles qui menacent la stabilité financière et qui engendre des risques. La deuxième section concerne les risques comptables auxquels une organisation peut être exposée. la troisième porte sur l'assainissement comptable.

#### **Section 1 : Acteurs de l'évaluation et faiblesses du contrôle interne**

Dans cette section, nous allons voir les acteurs clés de l'évaluation de contrôle interne et leurs rôles respectifs et analyserons les défaillances potentielles qui peuvent affecter la fiabilité des informations financières.

##### **1- L'évaluation du contrôle interne**

En général, tous les membres de l'entreprise sont concernés par le dispositif du contrôle interne. Néanmoins, certains membres sont spécialement visés par la réglementation pour évaluer le contrôle interne. Dans l'évaluation de ce dernier, l'objectif est de déterminer les faiblesses du système de contrôle interne de l'entreprise. Selon Cappelletti, les référentiels existent pour normaliser l'évaluation du contrôle interne à la fois dans le cadre de missions d'audit interne et externe.

##### **1-1 les acteurs d'évaluation de contrôle interne**

L'évaluation du système de contrôle interne est une responsabilité partagée à la fois par l'auditeur interne, et l'auditeur externe.

Pour l'audit interne, le système de contrôle interne constitue un objectif en soi, pour l'audit externe, il est considéré comme un moyen. Ainsi, l'auditeur interne et l'auditeur externe jouent un rôle central dans l'évaluation du système de contrôle interne.

### A- Audit interne

Selon la norme d'audit interne n°2130, intitulée Contrôle, « l'audit interne doit aider l'organisation à maintenir un dispositif de contrôle approprié en évaluant son efficacité et son efficience et en encourageant son amélioration continue »<sup>1</sup>

L'audit interne a pour mission principale de surveiller et d'évaluer le contrôle interne au sein de l'organisation. Les auditeurs internes sont des employés de l'entreprise et ont une connaissance approfondie des opérations, des processus et des systèmes internes. L'audit interne est généralement en première ligne pour identifier les défaillances potentielles du contrôle interne, car il effectue des examens réguliers et systématiques des processus internes. Il peut identifier des faiblesses, des lacunes ou des inefficacités dans les contrôles internes au fur et à mesure de son travail.

### B- Audit externe

L'audit externe, réalisé par une société d'audit indépendante, a principalement pour objectif de fournir une opinion indépendante sur les états financiers de l'entreprise. Cependant, dans le cadre de son travail, il peut également identifier lors de l'évaluation de contrôle interne des défaillances du contrôle interne qui ont une incidence sur la fiabilité des états financiers.

Selon la norme internationale d'audit (ISA) 315, l'objectif de l'auditeur externe est d'identifier et d'évaluer les risques d'anomalies significatives, provenant de fraudes ou résultant d'erreurs, au niveau des états financiers et des assertions, par la connaissance de l'entité et de son environnement, y compris de son contrôle interne, fournissant ainsi une base pour concevoir et mettre en œuvre des réponses aux risques évalués d'anomalies significatives.<sup>2</sup>

Selon la norme ISA 265, une faiblesse significative du contrôle interne est une faiblesse, ou ensemble de faiblesse de contrôle interne (FCI) qui, selon le jugement professionnel de l'auditeur, est suffisamment importante pour mériter l'attention des personnes constituant le gouvernement d'entreprise.<sup>3</sup>

De même, la norme internationale d'audit ISA 330 impose à l'auditeur externe la prise en compte des raisons qui l'ont conduit à l'évaluation des risques d'anomalies significatives au niveau des assertions pour chaque flux d'opérations, solde de comptes et informations fournies

---

<sup>1</sup>IFACI, 2014).norme d'audit interne n : 2130

<sup>2</sup> Norme international ISA 315

<sup>3</sup>Norme international ISA 265

dans les états financiers. En, outre, l'auditeur externe doit évaluer, lors de son évaluation de l'efficacité du fonctionnement du contrôle interne, si les anomalies détectées lors de contrôles de substance révèlent que ceux-ci n'ont pas fonctionné efficacement.<sup>4</sup>

Les auditeurs externes peuvent détecter des défaillances du contrôle interne en effectuant des tests de conformité et des tests substantifs. Si, au cours de leur audit, ils trouvent des irrégularités, des erreurs significatives ou des faiblesses du contrôle interne, ils sont tenus de les signaler à la direction de l'entreprise, dans le cas échéant, à l'organe de réglementation.

Dans sa mission d'audit externe, l'auditeur a le choix entre approches : l'approche par les risques de l'IAASB (l'auditeur évalue procédures de contrôle interne qui ont un impact sur le reporting financier) et l'approche selon le modèle du COSO (l'auditeur évalue les procédures de contrôle interne en termes financiers, non financiers, opérationnels et stratégiques). Dans les deux approches, le contrôle interne constitue le support de l'auditeur tout au long de sa mission de certification, dont l'objectif ultime est l'expression d'une opinion sur les états financiers émis.<sup>5</sup>

En conclusion, l'évaluation du dispositif du contrôle interne est différente entre l'audit interne et l'audit externe. En effet, l'évaluation du contrôle interne par l'auditeur externe (audit financier et légal) vise uniquement la régularité des comptes, par contre, l'auditeur interne vise aussi l'efficacité du dispositif. Toutefois, l'appréciation du contrôle interne constitue une préoccupation importante pour les deux professions d'audit malgré les points de convergence elle vise à mettre en exergue les forces et faiblesses du système de contrôle interne.

### **2- Défaillances ou faiblesses de contrôle interne**

Les défaillances du contrôle interne se produisent lorsque les mécanismes, les processus et les systèmes mis en place pour garantir la conformité, la gestion des risques et la préservation des actifs d'une organisation ne fonctionnent pas correctement ou ne produisent pas les résultats escomptés. Ces défaillances peuvent prendre de nombreuses formes, notamment : « déficiences du contrôle », « déficiences significatives » et « faiblesses matérielles ». Sont classées en fonction de la significativité de savoir « s'il y a une probabilité raisonnable que le système de contrôle interne de la société ne parviendra pas à prévenir ou détecter une inexactitude dans le

---

<sup>4</sup> Norme internationale ISA 330

<sup>5</sup>(Qualité de l'audit, Benoit PIGE, p28).

solde de compte ou dans la divulgation d'un compte ; et l'ampleur de l'inexactitude potentielle résultant de la faiblesse ».<sup>6</sup>

### 2-1 Défaillances du contrôle

« Une déficience du contrôle interne », désigne une insuffisance dans une ou plusieurs composantes et un ou plusieurs principes qui réduisent la capacité de la direction ou du personnel à prévenir ou à détecter en temps opportun des erreurs ou des inexactitudes dans les opérations courantes. En d'autres termes, c'est une défaillance dans la conception ou le fonctionnement d'un contrôle qui empêche l'entreprise de garantir que ses opérations se déroulent correctement et sans erreurs.

D'après la norme internationale d'audit ISA 265 intitulée « Communication des déficiences du contrôle interne aux responsables de la gouvernance et à la direction », on entend par « déficience du contrôle interne », l'une ou l'autre situation suivante :

- Un contrôle est conçu, mis en place ou fonctionne d'une manière telle qu'il ne permet pas de prévenir, ou de détecter et corriger, les anomalies dans les états financiers en temps opportun ;
- Un contrôle nécessaire pour prévenir, ou détecter et corriger, les anomalies dans les états financiers en temps opportun est absent.<sup>7</sup>

Les formes de déficiences des contrôles internes en quatre grandes catégories :

- Les insuffisances dans la supervision et la responsabilité au sein de l'entreprise, ainsi que l'absence d'une culture de contrôle solide, sont régulièrement à l'origine de pertes financières importantes. Cela résulte du manque de diligence et de rigueur de la haute direction pour promouvoir cette culture. De plus, il y a un manque de supervision adéquate de la part du conseil d'administration et de la direction générale. Ces situations révèlent aussi une confusion dans l'attribution des responsabilités et l'absence d'incitations à assurer une surveillance efficace et à maintenir une conscience élevée de l'importance du contrôle au sein des unités opérationnelles.
- La communication inefficace au sein de l'entreprise peut avoir des conséquences négatives, entraînant des pertes financières. Il est essentiel de diffuser correctement les politiques et les procédures à l'ensemble du personnel pour garantir leur efficacité. De plus, le signalement inadéquat des problèmes à la direction pourra retarder la résolution

---

<sup>6</sup> Norme d'Audit Auditing Standard (AS) 5 du: Public Company Accounting Oversight Board (PCAOB).

<sup>7</sup> Norme d'audit ISA 265.

de certaines situations critiques, souvent exacerbées par des rapports incomplets ou inexacts.

- L'omission ou lacune dans les composantes cruciales du contrôle, notamment la séparation des responsabilités, les validations, les vérifications, les conciliations, et l'analyse des performances opérationnelles, pourra exercer une influence significative dans les pertes substantielles supportées par les entreprises.
- Les programmes d'audit et autres activités de surveillance inadéquats ou inefficaces. Très souvent, les audits effectués n'étaient pas suffisamment rigoureux pour déceler et notifier les insuffisances du contrôle dans les organisations en difficulté. Dans d'autres cas, même si les auditeurs ont fait part des problèmes, ceux-ci n'ont pas été corrigés par la direction.

### 2-2 Les déficiences significatives du contrôle interne

Selon le référentiel intégré de contrôle interne COSO, une déficience du contrôle interne ou combinaison de déficiences est qualifiée de « déficience significative » lorsqu'elle réduit fortement la probabilité que l'entité atteigne ses objectifs.

Dans ce sens, la norme d'Auditing Standard (AS) N°2 du (PCAOB) (a défini la déficience significative du contrôle interne comme étant « une déficience ou combinaison de déficiences de contrôle interne, qui affecte négativement la capacité de la société à initier, autoriser, traiter, comptabiliser ou communiquer des données financières de façon fiable en respectant les principes comptables généralement admis et telle qu'il n'y a plus qu'une possibilité éloignée qu'une anomalie ayant des conséquences matérielles sur les états financiers annuels ou intermédiaires de la société ne soit ni prévenus ni détectées.»<sup>8</sup>

Selon « Conseil des normes d'audit et de certification » (CNAC), une déficience significative est « une déficience ou combinaison de déficiences du contrôle interne à l'égard de l'information financière qui, tout en étant moins grave qu'une faiblesse importante, est suffisamment importante pour nécessiter l'attention des responsables de surveillance de l'information financière de l'entité.»<sup>9</sup>

En conclusion, la probabilité et l'ampleur des inexactitudes dans les états financiers, qui peuvent résulter de l'existence de la déficience, sont considérées comme les principales différences entre une déficience et une déficience significative du contrôle interne. Certes, la

---

<sup>8</sup> :Norme audit AS N°2 du PCAOB Public Company Accounting Oversight Board 2004, p35),

<sup>9</sup>CNVC : Conseil des Normes de Vérification et de Certification de l'ICCA

déficience significative est plus grave puisqu'elle entraîne une plus grande probabilité d'inexactitude, et que toute inexactitude qui en résulte serait d'une plus grande ampleur.

### **2-3 Faiblesses « matérielles » du contrôle interne**

Aux termes de la norme N°2 du PCAOB, une faiblesse matérielle (material weakness) du contrôle interne est définie comme étant : « une déficience significative ou une combinaison de déficiences significatives du contrôle interne qui affecte la capacité de la société à initier, autoriser, traiter, comptabiliser ou communiquer des données financières en respectant les principes comptables généralement admis et qui entraîne une probabilité plus élevée qu'une anomalie significative des états financiers annuels ou intermédiaires de la société ne sera pas prévenue ou détectée. »

Cette faiblesse matérielle peut découler d'une seule lacune majeure dans le contrôle interne ou d'une combinaison de déficiences importantes. Cela peut inclure des erreurs dans les processus, des lacunes dans les compétences du personnel, des défaillances dans les systèmes informatiques. La faiblesse matérielle affecte la capacité de l'entreprise à effectuer certaines activités financières essentielles, telles que l'initiation (démarrage), l'autorisation, le traitement, la comptabilisation et la communication des données financières.

Les entreprises sont tenues de respecter les principes comptables généralement admis (PCGA), qui sont des normes comptables établies pour garantir la transparence et l'exactitude des informations financières. Si une faiblesse matérielle compromet la capacité de l'entreprise à suivre ces principes, cela devient un problème majeur. En raison de cette faiblesse matérielle, il y a une probabilité plus élevée qu'une erreur significative ou une anomalie importante dans les états financiers annuels ou intermédiaires de l'entreprise ne soit pas détectée ou empêchée. Cela signifie que les états financiers pourraient ne pas refléter fidèlement la situation financière réelle de l'entreprise.

Comparativement à une déficience significative, une faiblesse matérielle est liée à des erreurs potentiellement importantes, tandis qu'une déficience significative est associée à des erreurs qui sont plus importantes que négligeables mais moins graves que celles considérées comme matérielles. En conséquence, la principale distinction entre une déficience significative et une faiblesse matérielle réside dans l'ampleur des erreurs potentielles dans les états financiers, qui peut découler de l'existence d'une telle faiblesse.

## **CHAPITRE II : Défaillances du contrôle interne et assainissement comptable**

---

Pour éclairer cette notion complexe, la norme d'audit AS N°2 a donné des exemples d'indicateurs pertinents de faiblesses importantes du contrôle interne, qui sont :

- La publication de corrections dans les états financiers en raison d'erreurs ou de fraudes, ce qui indique que des faiblesses matérielles peuvent exister.
- L'inefficacité des activités de supervision du comité d'audit, qui peut être un signe de déficience significative dans le contrôle interne.
- L'inefficacité de l'audit interne, en particulier lorsque l'audit interne est censé jouer un rôle clé dans le contrôle interne de l'entreprise.
- Des problèmes liés à la conformité réglementaire, en particulier dans des secteurs fortement réglementés, peuvent également être considérés comme des indicateurs de faiblesses importantes.
- Enfin, l'identification de fraudes commises par la direction de l'entreprise, en présence d'un environnement de contrôle jugé inefficace, ainsi que l'existence de déficiences significatives identifiées dans le passé et non corrigées, sont également citées comme des indicateurs pertinents.

Dans la poursuite de notre analyse du contrôle interne et de ses acteurs, nous avons également examiné les défaillances potentielles qui peuvent surgir dans son cadre d'application. Ces défaillances, comme nous l'avons vu, peuvent résulter de divers facteurs, tels que des lacunes dans les politiques, les procédures ou l'application incorrecte des contrôles internes, compromettant ainsi l'efficacité de ces mécanismes de protection. Cette vulnérabilité aux défaillances peut avoir un certain nombre de conséquences et de risques pour une organisation, allant de l'impact financier à la perte de confiance des parties prenantes, en passant par le non-respect des réglementations.

### Section 2 : Risques comptables

Dans cette section nous allons voir des définitions sur les risques comptables et aussi explorer les différentes catégories de risques comptables.

#### 1- Définitions et caractéristiques du risque

Dans le monde des affaires, chaque entreprise est confrontée à des incertitudes et à des événements qui peuvent avoir des conséquences positives ou négatives sur ses activités. Ces événements incertains sont appelés des risques. Comprendre la nature des risques et leurs caractéristiques est essentiel pour une gestion efficace.

#### 1-1 Définitions

Les risques dans une entreprise peuvent être définis comme les incertitudes qui peuvent avoir un impact négatif sur les activités, les objectifs et les résultats de l'entreprise. Ces risques peuvent être internes ou externes, et ils peuvent avoir des conséquences financières, opérationnelles, juridiques, réglementaires pour l'entreprise.

#### 1-1-1 Risques interne et externe

Les risques internes peuvent provenir de l'environnement de l'entreprise, ses opérations, ses processus, ses ressources humaines ou de sa gouvernance. Par exemple, une mauvaise gestion des ressources humaines peut entraîner des conflits sociaux, une baisse de la motivation des employés ou une baisse de la qualité des produits et services. De même, une mauvaise gestion des opérations peut entraîner des pertes financières ou une baisse de la satisfaction des clients.

Les risques externes peuvent provenir de l'environnement économique, concurrentiel, réglementaire ou technologique de l'entreprise. Par exemple, une crise économique peut entraîner une baisse de la demande pour les produits et services de l'entreprise, ou une réglementation stricte peut entraîner des coûts supplémentaires pour se conformer aux normes.

En économie et finance, le risque est la possibilité qu'un investissement ou une entreprise ne produise pas les résultats attendus ou subisse une perte. Le risque est souvent associé à la volatilité des prix et à l'incertitude du marché.

En gestion de projet, le risque est la possibilité qu'un événement imprévu ou indésirable se produise et affecte le déroulement du projet ou sa réussite. Les risques peuvent être internes (liés à organisation) ou externes (liés à l'environnement).

La norme ISO 31000 fournit une définition du risque d'entreprise, ainsi qu'un cadre de gestion des risques pour les organisations. Selon l'ISO 31000, « le risque d'entreprise est l'effet de l'incertitude sur les objectifs de l'entreprise ». Cette incertitude peut concerner les événements qui peuvent survenir et leur impact, les défis et les opportunités qui se présentent, ainsi que la capacité de l'entreprise à y faire face. Elle considère que le risque d'entreprise peut être positif ou négatif, selon que les événements qui se produisent ont des effets bénéfiques ou défavorables sur les objectifs de l'entreprise. Les risques d'entreprise peuvent être liés à des facteurs internes ou externes à l'entreprise, tels que les processus, les personnes, les technologies, les partenaires, les clients, les concurrents, la réglementation, les changements économiques et sociaux.

### **1-1-2 Risque financier**

Selon Jean-David DARSA : "Le risque financier est l'ensemble des risques pesant sur la situation financière d'une entreprise, qui peuvent la conduire à des pertes ou à des défaillances. Ces risques comprennent notamment les risques de marché, (risques liés aux fluctuations des marchés financiers), les risques de crédit (risques liés à la solvabilité des contreparties), les risques opérationnels (risques liés à l'organisation et à la gestion de l'entreprise), les risques de liquidité (risques liés à la capacité de l'entreprise à honorer ses engagements financiers) et les risques de change (risques liés aux fluctuations des taux de change)". les risques comptables (risques liés aux incertitudes et aux imprévus qui peuvent affecter les transactions financières d'une entreprise).

### **1-1-3 Risques comptables**

Alain Burlaud, expert-comptable et commissaire aux comptes, définit les risques comptables comme étant "les erreurs et fraudes qui affectent la qualité et la fiabilité de l'information comptable, financière et de gestion, ainsi que le non-respect des obligations légales, réglementaires et professionnelles en matière comptable". Il souligne l'importance pour les entreprises d'identifier, évaluer et gérer ces risques afin de préserver la crédibilité de l'information financière, de limiter les pertes financières et d'éviter les sanctions réglementaires. Il met également l'accent sur la nécessité de renforcer les contrôles internes et la surveillance des processus comptables pour prévenir les risques comptables.<sup>10</sup>

---

<sup>10</sup>Alain Burlaud- Dscg 4 - comptabilité et audit - manuel et applications - millésime 2023-2024

Michel Gervais, définit les risques comptables comme étant les risques d'erreur ou de fraude pouvant affecter les informations financières d'une entreprise. Il souligne que ces risques peuvent être liés à des erreurs involontaires, à des erreurs intentionnelles, à des faiblesses des systèmes comptables ou à des lacunes dans le contrôle interne. Selon lui, la prévention et la détection des risques comptables nécessitent la mise en place de contrôles internes adéquats et la réalisation d'audits réguliers pour s'assurer de la fiabilité des informations financières.<sup>11</sup>

A partir de ces définitions, on peut définir les risques comptables comme étant des risques liés à l'enregistrement, à la présentation et à l'analyse des données comptables et financières de l'entreprise. Ces risques peuvent inclure des erreurs dans la saisie des transactions, des inexactitudes dans les états financiers ou des fausses déclarations, qui peuvent avoir des conséquences financières négatives pour l'entreprise. Les risques comptables peuvent être dus à des erreurs humaines, à des systèmes comptables inadéquats, à des fraudes, à des conflits d'intérêts ou à des problèmes de conformité réglementaire. Les risques comptables sont souvent liés aux risques financiers et aux risques opérationnels de l'entreprise, car ils ont un impact direct sur la qualité de l'information financière produite et, par conséquent, sur les décisions prises par les dirigeants de l'entreprise, les investisseurs et les parties prenantes externes.

### 1-2 Caractéristiques des risques comptable

Les risques comptables présentent plusieurs caractéristiques, à savoir :

- **L'imprévisibilité** : C'est une caractéristique du risque qui se réfère aux événements qui ne peuvent pas être anticipés avec certitude ou qui peuvent survenir de manière soudaine et inattendue, ce qui peut rendre la gestion ou la mitigation des risques difficile.
- **La multiplicité** : Les risques de l'entreprise sont multiples et peuvent provenir de diverses sources, telles que l'environnement économique, les changements technologiques, la concurrence, les facteurs internes à l'entreprise, etc.
- **L'interconnexion** : Les risques de l'entreprise sont souvent interconnectés et peuvent avoir des impacts significatifs sur la situation globale de l'entreprise.
- **La complexité** : Les risques de l'entreprise peuvent être complexes, en raison de la variété des facteurs qui les influencent, ainsi que de la difficulté à les mesurer et à les évaluer.

---

<sup>11</sup>Michel Gervais -Contrôle de gestion

- **Le dynamisme** : Les risques de l'entreprise évoluent constamment en fonction des changements dans l'environnement économique et de l'évolution de l'entreprise elle-même.
- **L'impact significatif** : Les risques de l'entreprise peuvent avoir un impact significatif sur la situation financière, opérationnelle et stratégique de l'entreprise.
- **La mesurabilité** : Les risques de l'entreprise peuvent être mesurés à l'aide d'outils et de méthodes quantitatives, tels que l'analyse de scénarios et les modèles de simulation.<sup>12</sup>

### 2- Typologies des risques comptables

Comprendre les typologies de risques est crucial, car cela permet à l'entreprise d'identifier les domaines à risque spécifiques et de mettre en place des mesures de contrôle adaptées.

Les risques comptables peuvent être classés en différentes typologies, en fonction de leurs caractéristiques et de leurs impacts potentiels sur les états financiers et la fiabilité des informations comptables.

#### 2-1 Risque d'exhaustivité

Le risque d'exhaustivité en comptabilité se réfère à la possibilité que certaines transactions, opérations ou informations significatives ne soient pas correctement enregistrées ou omises intentionnellement dans les états financiers d'une entreprise. En d'autres termes, il s'agit du risque que les états financiers ne reflètent pas fidèlement la situation financière réelle de l'entreprise en raison de données manquantes ou incorrectes. Le risque lié à l'exhaustivité inclut les omissions de transactions dans le contexte des risques comptables qui font référence aux transactions ou événements financiers qui ne sont pas enregistrés ou comptabilisés correctement. Cela peut se produire en raison d'une erreur humaine, d'un manque de supervision. Les omissions peuvent également inclure le non-respect des exigences de divulgation financière requises par les normes comptables et réglementaires. Elles peuvent entraîner des distorsions dans les états financiers, ce qui peut avoir des répercussions financières importantes pour l'entreprise et pour les parties prenantes.

---

<sup>12</sup> Guide De La Maîtrise Des Risques Comptables Et Financiers Dans Les Établissements Publics À Caractère Scientifique, Culturel Et Professionnel-P 30

### 2-2 Risque de régularité

Il se réfère à la probabilité que les états financiers d'une entreprise ne respectent pas les règles, les normes comptables et les réglementations en vigueur. Plus précisément, il s'agit du risque que ces états financiers ne soient pas en conformité avec les principes comptables généralement acceptés (PCGA), les normes comptables internationales (IFRS) ou d'autres exigences légales et réglementaires qui s'appliquent à la préparation et à la présentation des informations financières. Les risques liés à la régularité comprennent :

**A- Les risques de non-conformité aux normes comptables :** se réfèrent au risque qu'une entreprise ne se conforme pas aux normes et réglementations comptables en vigueur. Les normes comptables sont établies pour garantir la transparence et l'exactitude des états financiers d'une entreprise, ce qui est essentiel pour maintenir la confiance des investisseurs et des parties prenantes. Il existe plusieurs types de non-conformité aux normes comptables, à savoir entre autres :

- Le non-respect des principes comptables généralement reconnus (PCGR) : les PCGR sont des normes comptables établies par les organismes de normalisation pour garantir que les états financiers sont conformes aux pratiques comptables acceptées. Si une entreprise ne suit pas les PCGR, cela peut entraîner des incohérences et des erreurs dans les états financiers.

- La non-conformité fiscale : les entreprises doivent se conformer aux lois fiscales applicables, notamment en ce qui concerne la déclaration et le paiement des impôts. Si une entreprise ne se conforme pas aux lois fiscales, elle peut faire face à des pénalités, des amendes ou des sanctions.

- Le non-respect des normes de divulgation d'informations financières : les entreprises sont tenues de divulguer des informations financières précises et complètes aux parties prenantes. Si une entreprise ne divulgue pas toutes les informations nécessaires ou fournit des informations erronées, elle peut faire face à des poursuites ou à des actions juridiques.

- Le non-respect des normes de consolidation : les entreprises qui ont des filiales doivent se conformer aux normes de consolidation, qui visent à refléter avec précision les activités financières de toutes les entités dans les états financiers consolidés de l'entreprise. Si une entreprise ne suit pas les normes de consolidation, cela peut entraîner des erreurs et des incohérences dans les états financiers.

- Le non-respect des normes de contrôle interne : les entreprises doivent mettre en place des contrôles internes efficaces pour garantir l'exactitude et la fiabilité des états financiers. Si une

entreprise ne suit pas les normes de contrôle interne, elle peut être incapable de détecter et de corriger les erreurs dans les états financiers, ce qui peut entraîner des incohérences et des erreurs.

**B- Les erreurs d'interprétation des normes comptables :** font référence à des erreurs qui peuvent survenir lors de l'application des normes et des principes comptables pour la préparation des états financiers d'une entreprise. Les normes comptables sont généralement complexes et peuvent être sujettes à des erreurs d'interprétation, ce qui peut entraîner des erreurs d'application. Ces erreurs peuvent inclure des choix incorrects.

**C-La mauvaise application des normes comptables :** Elle peut résulter d'une interprétation erronée des normes comptables, d'une mauvaise connaissance de ces dernières, ou encore d'un manque de formation et de supervision adéquate du personnel chargé de leur application. Cela peut entraîner des erreurs dans la présentation des états financiers, des surévaluations ou des sous-évaluations des actifs ou des passifs, ainsi qu'une non-conformité réglementaire.

### **2-3 Risque d'exactitude**

Le risque d'exactitude en comptabilité et en audit se réfère à la probabilité que les informations financières contenues dans les états financiers d'une entreprise ne soient pas précises, qu'elles contiennent des erreurs significatives ou qu'elles ne reflètent pas fidèlement la réalité financière de l'entreprise. En d'autres termes, il s'agit du risque que les chiffres et les données présentés dans les états financiers ne correspondent pas de manière correcte aux transactions réelles, aux soldes de comptes ou aux événements financiers de l'entreprise.

Le risque lié à l'exactitude comprend les inexactitudes dans les états financiers qui se réfèrent aux erreurs ou aux omissions dans les états financiers qui peuvent avoir un impact sur la prise de décision des utilisateurs des états financiers, tels que les investisseurs, les prêteurs, les régulateurs et autres parties prenantes. Les inexactitudes peuvent inclure des erreurs de calcul, des erreurs de classification ou de présentation, des erreurs de mesure de la valeur comptable des actifs ou des passifs. Ces inexactitudes peuvent survenir en raison d'erreurs humaines, de défaillances des systèmes ou de la manipulation délibérée des données financières.

### **2-4 Risque de sincérité**

Le risque de sincérité, dans le contexte de la comptabilité et de l'audit, se réfère à la possibilité que les informations financières présentées par une entreprise ne reflètent pas

## **CHAPITRE II : Défaillances du contrôle interne et assainissement comptable**

---

fidèlement sa situation financière réelle, sa performance ou ses transactions. En d'autres termes, il s'agit du risque que les états financiers puissent contenir des informations trompeuses, inexactes, ou même frauduleuses, ce qui pourrait induire en erreur les parties prenantes telles que les actionnaires, les investisseurs, les créanciers et les régulateurs.

Les risques suivants sont liés à la fois à l'exactitude et la sincérité

**A- Les risques de fraude comptable :** sont des risques liés à la manipulation intentionnelle des données financières d'une entreprise dans le but de tromper les parties prenantes. La fraude comptable peut prendre différentes formes, telles que la falsification de documents, la manipulation de chiffres, la surévaluation ou la sous-évaluation des actifs ou des passifs. Ils peuvent être encourus par toutes les entreprises, qu'elles soient petites ou grandes, publiques ou privées. Les facteurs qui peuvent contribuer à la fraude comptable incluent le manque de supervision et de contrôle, le manque de transparence et de responsabilité, les pressions financières, les conflits d'intérêts.

**B- Les risques liés aux estimations comptables :** sont donc les risques que les montants comptabilisés et les périodes de comptabilisation en question soient erronés ou inexacts, les estimations comptables faites par une entreprise dans ses états financiers ne reflètent pas fidèlement la réalité économique et financière, ce qui peut avoir des répercussions sur les états financiers de l'entreprise. Voici quelques exemples de risques liés aux estimations comptables :

- Le risque d'estimations erronées des provisions pour créances douteuses ou des dépréciations d'actifs, qui peuvent entraîner des surévaluations ou des sous-évaluations des actifs et des passifs, ainsi qu'une fausse représentation des résultats financiers de l'entreprise ;
- Le risque d'estimations erronées des charges à long terme, qui peuvent avoir un impact significatif sur les états financiers de l'entreprise, en particulier si ces charges sont mal estimées ;

### **2-5 Risque de qualité du contrôle interne**

Désigne la probabilité que le système de contrôle interne d'une entreprise ne soit pas efficace pour identifier, prévenir ou corriger les erreurs, les inexactitudes ou les fraudes dans ses opérations financières et comptables. Le risque de qualité du contrôle interne est un facteur important pris en compte par les auditeurs financiers lorsqu'ils évaluent la fiabilité des états

## **CHAPITRE II : Défaillances du contrôle interne et assainissement comptable**

---

financiers d'une entreprise. Si les auditeurs identifient des faiblesses dans le contrôle interne, ils peuvent adapter leurs procédures d'audit pour tenir compte du risque accru d'erreurs ou de fraudes. Le risque lié à la qualité de contrôle interne comprend :

**Les risques liés à la qualité des données** : ce risque se réfère à la possibilité que les données financières ou les informations utilisées dans les processus comptables et financiers présentent des erreurs, des incohérences, des lacunes, des omissions ou d'autres problèmes de qualité. Ces problèmes de qualité des données peuvent découler de divers facteurs, tels que :

- Des erreurs de saisie de données qui peuvent survenir lorsqu'un employé saisit incorrectement des données dans le système d'information comptable, ce qui peut entraîner des inexactitudes dans les données financières ;
- Du manque de normalisation des données qu'il peut être difficile de comparer avec d'autres données et de les utiliser de manière efficace pour prendre des décisions ;
- De l'absence de validation des données qui peut entraîner des erreurs ou des inexactitudes dans les données financières ;
- De l'incohérence dans les données qui peuvent survenir lorsqu'il y a des contradictions ou des anomalies dans les données financières, ce qui peut rendre difficile l'utilisation de ces données pour prendre des décisions éclairées.

### **2-5 Risque d'imputation**

Ce risque fait référence au risque que des transactions, des éléments financiers ou des événements soient incorrectement classifiés, attribués ou comptabilisés dans les états financiers d'une entreprise. En d'autres termes, il s'agit du risque que des données financières soient enregistrées dans les mauvais comptes, catégories ou postes comptables, ce qui peut entraîner une présentation inexacte de la situation financière de l'entreprise.

En conclusion, les risques comptables représentent un défi constant pour toute entreprise. La capacité à les détecter, les maîtriser et à corriger les faiblesses du contrôle interne revêt une importance cruciale pour assurer la fiabilité de l'information financière. Cependant, il est souvent difficile pour une entreprise de détecter tous les risques comptables par elle-même, en particulier lorsque les transactions sont complexes ou nombreuses. C'est pourquoi de nombreuses entreprises font appel à l'audit externe pour réaliser un assainissement comptable approfondi. L'audit externe apporte une expertise indépendante et un regard objectif sur les processus comptables de l'entreprise. Les experts comptables lors de la mission

d'assainissement des comptes, ils identifient les anomalies, les incohérences et les possibles fraudes qui pourraient échapper à l'attention de l'entreprise elle-même.<sup>13</sup>

### **Section 3 : Assainissement comptable**

La section suivante met en évidence la définition de l'audit externe, nous aborderons en détail le processus d'assainissement comptable, une démarche essentielle pour garantir la fiabilité des informations financières d'une entreprise. Nous examinerons les étapes clés et les méthodes utilisées pour assainir les comptes comptables, notamment les comptes d'immobilisation, de stocks, de créances, de disponibilités, de fonds propres et de dettes.

#### **1- Audit externe**

L'audit externe est un processus d'examen systématique et indépendant, réalisée par un auditeur externe ou un cabinet d'audit externe, qui consiste en un examen approfondi des comptes, des états financiers et des pratiques commerciales d'une entreprise ou d'une organisation. L'objectif principal de l'audit externe est de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité et à la conformité des informations financières présentées par l'entreprise, ainsi que de détecter les erreurs, les incohérences et les fraudes éventuelles.

L'audit externe peut également aider l'entreprise à identifier les opportunités d'amélioration de ses pratiques commerciales et de son efficacité opérationnelle.

Les résultats de l'audit externe sont communiqués sous forme de rapport d'audit fournit des informations détaillées sur les constatations, les conclusions et les recommandations. Ce rapport est généralement destiné à être utilisé par les entreprises et plus particulièrement par les auditeurs internes comme support pour évaluer la santé financière et l'intégrité de l'entreprise.

L'entreprise sollicite fréquemment des audits externes pour diverses missions parmi lesquelles on trouve l'assainissement comptable.

#### **2- Assainissement comptable**

Au cours de l'année, l'entreprise tient une comptabilité régulière, mais il peut arriver que des erreurs d'écriture, des omissions ou des pertes de documents se produisent. Lorsque vient le moment de clôturer les comptes à l'époque du bilan, c'est à ce moment-là que les inexactitudes ou les imprécisions sont souvent découvertes. Afin d'ajuster la comptabilité de manière à la

---

<sup>13</sup> Les risques financiers et comptables dans les EPLE –p10

rendre la plus fidèle possible à la réalité, il est nécessaire de procéder à l'assainissement des comptes comptables.

### **2-1 Définition et objectifs**

Avant de rentrer dans le vif du sujet, commençant par clarifier les notions essentielles de définition et objectifs.

#### **2-1-1 Définition**

L'assainissement comptable est une procédure finale visant à garantir la conformité des soldes des comptes avec les actifs réels détenus ou exigibles. Il repose sur une analyse préalable de l'ensemble des comptes d'actif et de passif, en les rapprochant des inventaires physiques des biens, des droits et des obligations de l'entreprise. Parallèlement, l'efficacité du classement et du traitement des archives joue un rôle essentiel dans la réussite de l'assainissement.

L'assainissement comptable est entrepris dans les situations suivantes :

- Passage de l'entreprise à l'autonomie de gestion : Lorsqu'une entreprise fait face à une transition vers l'autonomie de gestion, l'assainissement comptable est nécessaire pour s'assurer que les soldes des comptes sont conformes à la réalité et que les éléments d'actif et de passif sont correctement évalués.

- Préparation à la filialisation d'une entreprise : Avant de filialiser une entreprise, il est essentiel de réaliser un assainissement comptable afin de vérifier la conformité des soldes des comptes, de clarifier les droits et obligations de l'entreprise, et de préparer la séparation des activités comptables de la filiale.

- Passage de l'entreprise aux nouvelles normes exemple de l'Algérie (PCN vers SCF).

L'assainissement comptable nécessite une approche méthodique, comprenant l'examen détaillé des comptes, la conciliation avec les inventaires physiques, l'identification et la correction des erreurs, ainsi que la documentation appropriée des ajustements réalisés. Cette procédure est essentielle pour garantir l'exactitude des informations financières, renforcer la confiance des parties prenantes et assurer la conformité aux normes comptables en vigueur.

L'assainissement comptable est généralement approuvé par une résolution de l'assemblée générale, que ce soit pour les entreprises publiques économiques (EPE) ou d'autres entités disposant des prérogatives similaires à celles de l'assemblée générale. Cette résolution acte l'intention de l'entreprise d'entreprendre une mission d'assainissement comptable pour une

période spécifique, ce qui lui confère un caractère contractuel. Les experts comptables sont les seuls à être habilités à intervenir dans ce type de missions d'après la loi 10-01 du 29 juin 2010.

### **2-1-2 Objectifs**

Les objectifs de l'assainissement comptable sont les suivants :

-Fiabilité des informations financières : L'un des principaux objectifs de l'assainissement comptable est de garantir la fiabilité des informations financières. Cela implique de corriger les erreurs, les inexactitudes et les pratiques comptables incorrectes afin de fournir des états financiers précis et conformes à la réalité économique de l'entreprise.

-Conformité aux normes comptables : L'assainissement comptable vise à assurer la conformité de l'entreprise aux normes comptables applicables, telles que les principes comptables généralement reconnus (PCGR) ou les normes internationales d'information financière (IFRS). En se conformant à ces normes, l'entreprise renforce sa crédibilité et sa transparence vis-à-vis des parties prenantes, telles que les investisseurs, les créanciers et les organismes de réglementation.

-Transparence et prise de décision éclairée : En assainissant les comptes, l'entreprise améliore la transparence de ses informations financières. Cela facilite la prise de décision éclairée par la direction, les actionnaires et les autres parties prenantes, en leur fournissant des données fiables et à jour sur la situation financière de l'entreprise.

-Audit externe et conformité réglementaire : L'assainissement comptable facilite la réalisation d'audits externes et la conformité aux exigences réglementaires. En corrigeant les erreurs et en alignant les états financiers sur les normes et les réglementations en vigueur, l'entreprise se prépare efficacement aux audits et aux vérifications externes, évitant ainsi des problèmes potentiels et des sanctions.

-Optimisation des processus comptables : Lors de l'assainissement comptable, il est souvent nécessaire de réviser et d'améliorer les processus comptables internes. Cela permet d'optimiser l'efficacité opérationnelle, d'identifier les lacunes dans les contrôles internes et de mettre en place des mesures préventives pour éviter la répétition d'erreurs.

En somme, les objectifs de l'assainissement comptable sont d'assurer la fiabilité, la conformité, la transparence et la gestion des risques au sein de l'entreprise, en vue d'améliorer la qualité des informations financières et de renforcer la confiance des parties prenantes.

### **2-2 Condition et Démarche d'assainissement comptable**

L'assainissement vise à identifier les incohérences et les erreurs dans la comptabilité d'une organisation. Dans cette optique, nous examinerons les conditions requises et les étapes clés de la démarche d'assainissement comptable.

#### **2-2-1 Conditions préalables à l'assainissement comptables**

Avant de procéder à l'assainissement comptable, il est important de prendre en compte certaines conditions préalables. Voici quelques-unes des conditions préalables à l'assainissement comptable :

- Analyse des comptes : Il est essentiel d'effectuer une analyse approfondie des comptes de l'entreprise pour identifier les erreurs, et les pratiques comptables incorrectes. Cela implique de passer en revue les relevés, les documents justificatifs, les transactions et les soldes des comptes.
- Documentation des procédures comptables : Il est important d'avoir une documentation claire et à jour des procédures comptables de l'entreprise. Cela comprend les politiques comptables, les méthodes d'enregistrement, les contrôles internes et les processus de clôture des comptes. Cette documentation servira de référence lors de l'assainissement comptable.
- Équipe compétente : Il est nécessaire d'avoir une équipe comptable compétente et expérimentée pour mener à bien l'assainissement comptable. Les membres de l'équipe doivent avoir une connaissance approfondie des normes comptables, des principes de comptabilité et des exigences légales en matière de rapports financiers.
- Accès aux informations financières : L'accès aux informations financières pertinentes est crucial pour mener à bien l'assainissement comptable. Cela inclut les relevés bancaires, les factures, les contrats, les registres des immobilisations, les inventaires physiques, les documents fiscaux et tout autre document ou donnée nécessaire pour évaluer la situation financière de l'entreprise.
- Collaboration entre les départements : L'assainissement comptable peut nécessiter la collaboration de différents départements de l'entreprise, tels que les finances, les ressources humaines, les achats et la production. Il est important d'établir une communication efficace entre ces départements pour collecter les informations nécessaires et coordonner les actions lors de l'assainissement comptable.

En mettant en place ces conditions préalables, l'entreprise sera mieux préparée pour mener à bien l'assainissement comptable de manière efficace et structurée, en minimisant les risques d'erreurs et d'inexactitudes.

### **2 2-2 démarches d'assainissement**

Après avoir évalué les activités, les ressources humaines et matérielles, l'organisation et les systèmes de l'entreprise, ainsi que revu le dispositif de contrôle interne, l'expert propose une méthodologie appropriée pour assainir les différents comptes du patrimoine de l'entreprise. Cette méthodologie d'assainissement des comptes consiste à mettre en œuvre les techniques généralement acceptées par les professionnels pour corriger les différentes rubriques du bilan de l'entreprise à savoir :

- Classe (1) : Fonds propres
- Classe (2) : Investissements ;
- Classe (3) : stocks ;
- Classe (4) : Créances ;
- Classe (5) : Dettes, Disponibilité.

#### **A- Comptes d'immobilisation**

Les immobilisations regroupent tous les actifs durables acquis ou créés par une entreprise.

L'assainissement de ces comptes passe par les étapes suivantes :

##### **a. La codification**

L'étape de codification consiste à attribuer un numéro à chaque acquisition d'investissement. Qui doit ensuite être consigné à la fois dans le registre des immobilisations et sur l'objet lui-même. La codification doit inclure un code par nature ainsi qu'un numéro d'ordre. Cette opération de codification permet à l'entreprise de maintenir à jour le fichier des immobilisations existant ou de le créer si nécessaire.

##### **b. L'inventaire physique :**

consiste à identifier chaque actif de manière détaillée, en lui attribuant un numéro de code unique, et en enregistrant son état physique, qu'il soit en bon état, endommagé, ou nécessitant des réparations. Cette approche rigoureuse permet d'obtenir un inventaire complet et précis des actifs, essentiel pour une gestion efficace des ressources de l'entreprise et des décisions éclairées.

### **c. l'inventaire comptable**

L'inventaire comptable vise à détailler les informations relatives à chaque compte d'immobilisation en se basant sur les documents et fichiers disponibles. Les éléments clés à inclure sont la date d'acquisition, une désignation précise, la valeur d'origine, les amortissements cumulés, et la valeur nette comptable. Cela permet d'avoir une vue détaillée de la situation comptable de chaque actif immobilisé, notamment en vérifiant que les totaux de l'inventaire concordent avec les soldes comptables pour les valeurs d'origine et les amortissements cumulés.

### **d. Rapprochement des deux inventaires**

La méthode de rapprochement entre l'inventaire physique et l'inventaire comptable peut être résumée de la manière suivante :

On compare les éléments simples qui concordent directement. Ensuite, pour les biens de grande valeur non rapprochés, on examine les documents d'acquisition pour obtenir plus d'informations. Enfin, pour les biens de faible valeur ou difficiles à identifier, on peut utiliser des rapprochements arbitraires en se basant sur leur nature ou en regroupant des articles similaires. Cette méthode permet de s'assurer que les données comptables correspondent aux biens réels de l'entreprise.

### **e. Traitement des écarts**

Le rapprochement entre les deux inventaires permet d'établir deux tableaux différents :

**Tableau N 2 : Eléments figurant dans les comptes et non dans l'inventaire physique**

<b>Cas</b>	<b>Solution a envisagé</b>
1- Cas d'élément acquis à titre gratuit	<ul style="list-style-type: none"><li>- Une fois que l'origine de l'immobilisation a été déterminée, il est suggéré de réintégrer la valeur correspondante à l'actif de l'entreprise en créditant le compte du fonds social ;</li></ul> si la valeur de ces biens n'est pas étayée par des documents, il est recommandé de procéder à une évaluation pour déterminer leur valeur.
2- Cas d'élément non comptabilisés	<ul style="list-style-type: none"><li>- Entreprendre une recherche approfondie pour recueillir toute information pertinente en vue de la comptabilisation de cet élément dans les comptes d'immobilisation appropriés.</li></ul>

**Tableau N 3 : Eléments figurant dans l'inventaire physique mais non dans les comptes.**

<b>Cas</b>	<b>Solution à envisager</b>
1- Cas d'éléments cédés	<ul style="list-style-type: none"><li>- Obtenir les documents de cession et procéder à la dé-comptabilisation de l'élément.</li></ul>
2- Cas d'éléments réformés	<ul style="list-style-type: none"><li>- Obtenir les PV de réforme et procéder à leur retrait des comptes.</li></ul>

## CHAPITRE II : Défaillances du contrôle interne et assainissement comptable

3- Cas d'éléments disparus (vol, destruction, perte)	- Obtenir les PV constatant la disparition et procéder aux régulations nécessaires. Dans le cas où ces PV ne sont pas disponibles, il est recommandé de les établir par les responsables de l'entreprise.
4- Cas d'éléments comptabilisés deux fois ou erreurs d'imputation.	- Revoir les documents d'origine pour la rectification de l'erreur.

### B- Comptes de stocks

L'assainissement des comptes de stocks passe par les étapes suivantes :

#### a- Inventaire physique

L'inventaire physique, entrepris lors de la clôture des comptes, comprend les étapes suivantes :

- Réaliser une vérification physique exhaustive de l'ensemble des marchandises, matières premières, fournitures, produits semi-finis et produits finis détenus par l'entreprise à cette date.
- Estimer ou évaluer la valeur des travaux en cours de réalisation qui sont en attente de facturation.
- Établir un état distinct pour recenser les stocks inutilisables ou endommagés.

#### b- Rapprochement avec l'inventaire comptable

La démarche de rapprochement avec l'inventaire comptable se déroule de la manière suivante :

- Comparer l'inventaire physique effectué avec les fiches d'inventaire permanent ou de magasins.
- Générer les états qui mettent en évidence les différences constatées entre l'inventaire physique et l'inventaire comptable (ressortir les écarts).

### c- Valorisation

La phase de valorisation implique les actions suivantes :

- Évaluer et attribuer une valeur aux états d'inventaire en s'assurant que la méthode de valorisation utilisée est fiable et correctement appliquée.
- Vérifier que les produits semi-finis et les produits finis sont évalués en fonction de leur coût de production réel.
- Effectuer une conciliation entre les annexes, les états d'avancement et les marchés ou conventions pour le contrôle et l'enregistrement des travaux en cours.

### d- Traitement des écarts

Le traitement des écarts entre l'inventaire physique et l'inventaire comptable implique les actions suivantes selon les différents cas :

**Tableau N 4 : Traitement des écarts**

Cas	Actions
- 1 <sup>er</sup> cas : écarts de faible importance	<ul style="list-style-type: none"><li>- Vérifier que l'inventaire permanent des stocks est correctement tenu ;</li><li>- Effectuer des ajustements dans les fichiers en se basant sur les bons d'entrée ou de sortie de régulation.</li></ul>
- 2 <sup>ème</sup> cas : écarts importants, inventaire permanent non fiable	<ul style="list-style-type: none"><li>- Vérifier la fiabilité de la procédure de prise d'inventaire et son application correcte ;</li><li>- Utiliser les valeurs de l'inventaire physique pour mettre à jour la comptabilité et établir un nouveau fichier d'inventaire permanent des stocks.</li></ul>

## CHAPITRE II : Défaillances du contrôle interne et assainissement comptable

<p>- 3<sup>ème</sup> cas : inventaire physique non fiable</p>	<p>- Dans le cas où il est constaté que l'inventaire physique a été mal réalisé, il est nécessaire de procéder à un nouvel inventaire des stocks corrigé, en prenant en compte les entrées et les sorties de la période suivant la date de clôture des comptes.</p>
---	---

### e- Stocks dépréciés

Cette catégorie de stocks se compose principalement de stocks inutilisables et invendables, ainsi que de stocks endommagés. Une commission interne, en se basant sur un état détaillé, doit examiner ces stocks pour décider de les réformer éventuellement. La comptabilité prend note de cette décision et effectue les ajustements nécessaires, y compris la provision de tout ou partie de ces stocks.

### C- Comptes de créances

L'assainissement des comptes de cette rubrique peut se réaliser de deux manières : Par la procédure de confirmation, Par les procédures alternatives.

#### a- Par la procédure de confirmation des soldes

La procédure de confirmation des soldes vise à obtenir la validation des tiers partenaires de l'entreprise concernant les montants inscrits dans son bilan. Pour ce faire, on détaille chaque solde en fournissant les détails des transactions associées, on identifie ces transactions avec les références adéquates, et on met en place un processus pour envoyer, recevoir, classer et conserver les demandes de confirmation et les réponses. Les réponses obtenues permettent de distinguer celles confirmant les soldes, celles exprimant des désaccords, et celles inexploitables ou incomplètes. De plus, cette procédure permet de repérer les demandes sans réponse, pouvant nécessiter une seconde demande.

#### b- Par les procédures alternatives

Les procédures alternatives pour la gestion des créances sont présentées de manière méthodique en cinq étapes. Tout d'abord, on commence par établir des balances auxiliaires des créances et

les comparer aux comptes collectifs pour s'assurer de leur concordance. Ensuite, on analyse les soldes de tous les comptes de créances afin de détecter des anomalies éventuelles. On constitue ensuite des dossiers spécifiques pour chaque créance, rassemblant tous les documents pertinents. Ces dossiers sont ensuite rapprochés avec les comptes de créances correspondants pour garantir leur cohérence. Enfin, tout écart identifié est analysé en détail pour en comprendre l'origine, et des ajustements sont effectués pour assurer l'exactitude des soldes de créances. Ces étapes visent à garantir la fiabilité et la précision des données relatives aux créances de l'entreprise.

### **D- Comptes de disponibilités**

Pour assurer la fiabilité des disponibilités de l'entreprise, plusieurs étapes cruciales sont entreprises. Tout d'abord, un état de rapprochement des comptes bancaires est établi, comparant les soldes de l'entreprise avec les relevés bancaires pour détecter d'éventuels écarts. Ensuite, les opérations sont régularisées du côté de l'entreprise en vérifiant et en imputant correctement les écritures comptables correspondantes. De plus, un rapprochement est effectué en collaboration avec la banque pour s'assurer que toutes les transactions sont correctement enregistrées. Enfin, les mouvements sur les comptes d'investissements sont comparés aux ordres de virement de l'entreprise, garantissant ainsi que les investissements planifiés sont réalisés conformément aux décisions prises.

### **E- Comptes de fonds propres**

L'assainissement de cette rubrique concerne principalement les comptes "fond social" et "résultats en instance d'affectation".

#### **a. Fonds social :** L'assainissement de ces comptes implique :

- Constituer ou mettre à jour la documentation relative à la création de l'entreprise, à la dotation en capital ou fonds social, ainsi qu'aux éléments constitutifs de ce capital, en incluant toute information concernant les variations de ces comptes ;
- Vérifier que les dotations au fonds social ont été correctement enregistrées et distinguées (libérées ou non) ;
- S'assurer que les variations du compte sont dûment justifiées et correspondent à des augmentations ou diminutions légales ou statutaires.

**b. Autre comptes du fonds propres :** L'assainissement de ces autres comptes, notamment les réserves, implique de :

Vérifier que les autres éléments de la rubrique des fonds propres sont correctement enregistrés et conformes aux dispositions réglementaires ou statutaires.

**c. Résultat en instance d'affectation :** L'assainissement de ce compte consiste à :

-S'assurer que le solde correspond aux résultats des exercices précédents après impôts et autres déductions légales ou réglementaires ;

-Vérifier s'il existe une décision d'affectation pour ces résultats. Dans le cas contraire, il est nécessaire de procéder à leur enregistrement comptable.

### **F- Comptes de dettes**

L'assainissement des comptes de dettes se fait soit par confirmation, soit par des procédures alternatives, en fonction du compte spécifique. Pour les emprunts bancaires, un dossier complet est constitué, comprenant les conventions, les échéanciers, et les avis bancaires. Les montants d'emprunt sont rapprochés des avis bancaires, et les remboursements sont vérifiés. Pour les dettes d'investissements, des dossiers distincts sont constitués pour chaque acquisition, comprenant des documents tels que les contrats et les factures. Les retards dans les paiements de retenues de garantie sont enquêtés. Les comptes fournisseurs sont assainis en comparant les dossiers avec les comptes collectifs et en vérifiant les règlements. Les impôts sont assainis en vérifiant les montants, les déclarations et en effectuant des rapprochements avec l'administration fiscale. Les comptes organismes sociaux sont rapprochés avec les déclarations aux organismes sociaux. Enfin, les comptes de dettes envers le personnel sont assainis en vérifiant les salaires non versés et les cotisations aux fonds des œuvres sociales. Les avances reçues des clients sont rapprochées avec les contrats signés, et les recettes en attente d'imputation sont examinées. Les comptes débiteurs du passif et créditeurs de l'actif sont évalués et régularisés au besoin. Toutes les opérations d'assainissement sont enregistrées dans un journal d'assainissement, et un bilan spécifique est établi pour rendre compte des impacts de l'assainissement. Il est crucial de conserver des pièces justificatives pour garantir la traçabilité de ces opérations.<sup>14</sup>

---

<sup>14</sup> Revu algérienne de comptabilité et d'audit

## **CHAPITRE II : Défaillances du contrôle interne et assainissement comptable**

---

En Conclusion l'assainissement comptable, effectué avec expertise par des experts comptables, représente une étape incontournable dans la quête de précision et de conformité des données financières au sein d'une entreprise. Ce processus vise avant tout à mettre en lumière les anomalies, les inexactitudes et les éventuelles irrégularités comptables qui pourraient compromettre la qualité des informations financières. Une fois le rapport d'assainissement établi, qui offre une analyse détaillée des anomalies et des recommandations découlant de l'assainissement comptables pour ses anomalies détecté. Les résultats de cette démarche sont ensuite transmis à l'entreprise, permettant à l'audit interne et aux gestionnaires d'exploiter ces résultats pour identifier les origines des anomalies et évaluer les risques qui y sont associés. Cette collaboration entre les auditeurs externe et interne favorise une Q

compréhension approfondie des défaillances potentielles dans le contrôle interne de l'entreprise. Ainsi, des recommandations pertinentes sont formulées en vue d'améliorer le contrôle interne et de maîtriser les risques, tout en anticipant et en prévenant les anomalies futures.

Cette synergie entre les experts externes et internes contribue à renforcer la stabilité financière et la pérennité de l'entreprise, tout en renforçant la confiance des parties prenantes dans la qualité de son reporting financier.

### **Conclusion**

En conclusion de ce chapitre, nous avons exploré en profondeur le contrôle interne et les risques comptables auxquels les entreprises sont confrontées. Nous avons identifié les défaillances potentielles dans le cadre d'application du contrôle interne, soulignant l'importance cruciale de maintenir des politiques et des procédures solides pour garantir l'efficacité de ces mécanismes de protection. Ces défaillances peuvent avoir des conséquences significatives (risques comptables), allant de l'impact financier à la perte de confiance des parties prenantes et au non-respect des réglementations.

En fin de compte l'assainissement comptable, effectué avec expertise par des auditeurs externes, apporte une dimension essentielle à la détection des anomalies et des fraudes qui pourraient échapper à l'entreprise elle-même, contribuant ainsi à l'amélioration du contrôle interne. La collaboration entre les auditeurs externes et internes renforce la compréhension des défaillances potentielles et permet de formuler des recommandations pertinentes pour minimiser les risques.



## **Chapitre 3 : CAS PRATIQUE**

Assainissement comme source d'identification des faiblesses et d'amélioration du contrôle interne



## **Introduction**

L'évaluation du contrôle interne comptable peut utiliser plusieurs formes. L'exploitation des rapports d'autres experts externes est très importante pour identifier les faiblesses du système de contrôle comptable mis en place par l'entreprise.

Les travaux d'assainissement des comptes sont réalisés périodiquement par des auditeurs externes. L'utilisation des résultats de leurs travaux permet aux gestionnaires l'identification des risques comptables qui peuvent toucher la fiabilité des états financiers et la mise en place des dispositions efficaces pour la maîtrise de ses risques et réduire au maximum leurs impacts sur les comptes sociaux.

Le cas pratique traité dans ce rapport illustre cette synergie entre les auditeurs externes, les auditeurs internes et les gestionnaires des entreprises publiques. Il résume aussi l'effort de l'audit interne dans la maîtrise des risques comptables, jugé important par les gestionnaires pour la qualité des états financiers.

## **Section 1 : Présentation du cabinet et de l'entreprise**

Dans le cadre de notre stage effectué au niveau du cabinet d'audit et de comptabilité, le responsable a mis à notre disposition plusieurs rapports d'assainissement pour comprendre les différentes étapes d'analyse et de correction des erreurs comptables dans une entreprise publique ; voire l'aspect comptable, le contrôle interne et l'évaluation de l'impact de chaque anomalie sur les états financiers et les risques comptables qui peuvent être engendrés.

Plusieurs cas sont traités par le cabinet depuis sa création en 2007. Pour notre mémoire, nous avons fait le choix d'un cas d'une entreprise publique traitée en 2009 par le cabinet dans le cadre de la révision et de l'assainissement des comptes imposée par l'assemblée générale du groupe public de construction et de réalisation EPE/SPA.

Par respect des principes éthiques liés au secret professionnel et à la confidentialité, le cabinet est strictement tenu, dans le cadre de la réalisation de sa mission auprès de la Société par Actions (SPA), de ne pas révéler l'identité ainsi que les données financières exactes de l'entreprise appartenant au groupe, à moins d'obtenir une autorisation expresse de leur mandataire (l'assemblée générale). Pour cette raison, la dénomination de l'entreprise est citée dans ce document en utilisant sa forme juridique (EPE/SPA), et des ajustements ont été apportés aux données chiffrées.

Avant d'entrer dans toutes analyse ou réflexion en relation avec le thème traité, une présentation de son cabinet d'audit et comptabilité de Mr KECHAD Ismail s'impose.

# CAS PRATIQUE : Assainissement comme source d'identification des faiblesses et d'amélioration du contrôle interne

---

## 1. Présentation du cabinet commissariat aux comptes

Le cabinet KCC créé par le commissaire aux comptes et comptable agréé depuis 2007. Son bureau sis à Bd. KHODJA KHALED, BOUAZIZ, TIZI OUZOU, a pour missions :

- Missions d'audit et de commissariat aux Comptes
- Tenue de la comptabilité
- Consulting, Assistance et organisation de la comptable
- Contrôle et audit comptable
- Organisation et de mise en place de procédures de gestion
- Montage financier des dossiers de crédit bancaire.

Le cabinet exerce ses missions grâce à une équipe expérimentée, composée de commissaires aux comptes qualifiés et d'auditeurs compétents. En outre, le cabinet est pourvu de toutes les ressources et infrastructures nécessaires, comprenant un service de secrétariat, matériels informatiques ainsi qu'une documentation exhaustive.

Le cabinet a débuté son activité en 2007 dans le cadre du dispositif d'aide à l'emploi des jeunes (ANSEJ), il est géré par ; Expert- comptable finaliste, Commissaire aux Comptes et comptable Agrée.

### 1-1 Présentation du dirigeant

Le responsable est détenteur de :

- Licence en économie option finance ;
- Post graduation en audit comptable et financier ;
- Expert-comptable finaliste et Commissaire aux comptes agréé ;
- Plusieurs formations en techniques bancaires et audit ;
- Formation aux normes comptables internationales et SCF - INSIM– 2008 ;
- Formation en SCF et normes internationales IAS/IFRS organisée par l'ordre national des experts comptables, commissaires aux comptes et comptable agréé.

### 1-2 Organisation du cabinet

Le cabinet d'audit et de comptabilité KCC est structuré en mono-unités dans un bureau constitué de quatre cellules, à savoir :

- Comptabilité et paie
- Audit et commissariat aux comptes
- Fiscalité et parafiscalité

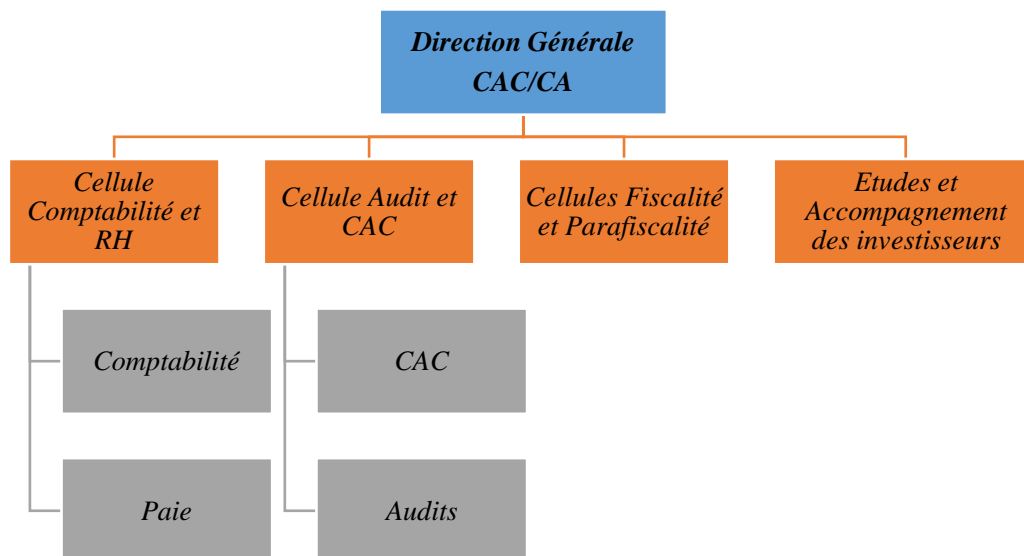
## CAS PRATIQUE : Assainissement comme source d'identification des faiblesses et d'amélioration du contrôle interne

- Etudes et accompagnement des investisseurs,

### 1-3 Organigramme du cabinet

Pour comprendre la structure de ce cabinet, il est nécessaire de présenter son organigramme

**Schéma 2 : Organigramme du cabinet**



**Source : établi par nos soins selon les données de l'entreprise.**

Le cabinet est organisé suivant les projets, chaque mission est confiée à un superviseur chargé de la planification et du suivi des travaux jusqu'à sa validation par le client.

Eu égard à ses références, à son sérieux et à la bonne réputation qu'il s'est forgée, le cabinet est sollicité par une nombreuse clientèle notamment de grandes entreprises publiques pour des contrats de commissariat aux comptes, d'accompagnement dans l'élaboration des états financiers, ainsi que pour des missions d'audit.

En 2010, le cabinet est sollicité par le conseil d'administration d'une EPE/SPA sise à Alger pour une mission d'assainissement des comptes sociaux. Le contrat est signé entre les deux parties avant la publication de la loi 10-01 du 29 juin 2010 relative aux professions d'expert-comptable, commissaire aux comptes et comptable agréé qui réserve le droit d'audit financier

## CAS PRATIQUE : Assainissement comme source d'identification des faiblesses et d'amélioration du contrôle interne

---

exclusivement aux experts comptables sauf, que le CA a autorisé exceptionnellement au cabinet de finaliser la mission en 2010.

Dans le cadre de la mission, le cabinet est chargé de mettre en place toutes les exigences du SCF en matière de comptabilisation, d'évaluation et de classement des informations comptables dans les états financiers de l'EPE/SPA arrêté au 31.12.2009 avec corrections jugées nécessaires pour assurer la fiabilité du bilan 2010.

Le choix du cas d'une mission d'assainissement n'est pas notre objectif dans ce mémoire, notre intérêt est de comprendre, de connaître les types d'anomalies pouvant être constatées dans la comptabilité et de connaître leurs origine et les défaillances du contrôle interne qui sont les sources de ces anomalies ainsi que de lier ces défaillances aux types risques comptables traités dans notre partie théorique.

Ce travail est basé sur une lecture des anomalies constatées dans le rapport d'assainissement par rubrique du bilan, une interprétation de chaque anomalie suivant les insuffisances du contrôle interne, et enfin une identification des risques comptables en relation avec chaque anomalie. Les suggestions d'améliorations du contrôle interne portées dans ce mémoire est le fruit de notre effort et compréhension des anomalies constatées dans le rapport d'assainissement traité.

La simplicité des anomalies et la présence des explications suffisantes dans le rapport d'assainissement de cette entreprise favorise le choix de notre cas pratique malgré l'ancienneté du dossier (datant de 2010) mais aussi les bilans traités sont frappés de prescription de 10 ans d'archivage, ce qui nous permet de les traiter sans aucune réserve de secret professionnel. Néanmoins, par respect aux règles de gestion du cabinet, le nom de la société restera confidentiel.

### **2. Présentation de l'entreprise EPE/SPA**

C'est une société par action, exerçant dans le secteur public et principalement spécialisée dans les travaux de bâtiment. Le tableau suivant contient plus d'information sur la composition de cette entreprise.

## CAS PRATIQUE : Assainissement comme source d'identification des faiblesses et d'amélioration du contrôle interne

**Tableau N 5 : Données générales sur l'entreprise EPE/SPA**

<b>Données</b>	<b>Société EPE/SPA</b>
<b>Gérance</b>	Le président directeur général
<b>Année de création</b>	15/11/2000
<b>Régime juridique</b>	Secteur public
<b>Statut juridique</b>	Société par action (SPA)
<b>Siège social</b>	Bab el oued
<b>Capital social</b>	114700000,00 DA
<b>Actionnaires</b>	Etat

**Source : établi par nos soins selon les données de l'entreprise**

### 2-2 Domaines d'activités de L'EPE/SPA

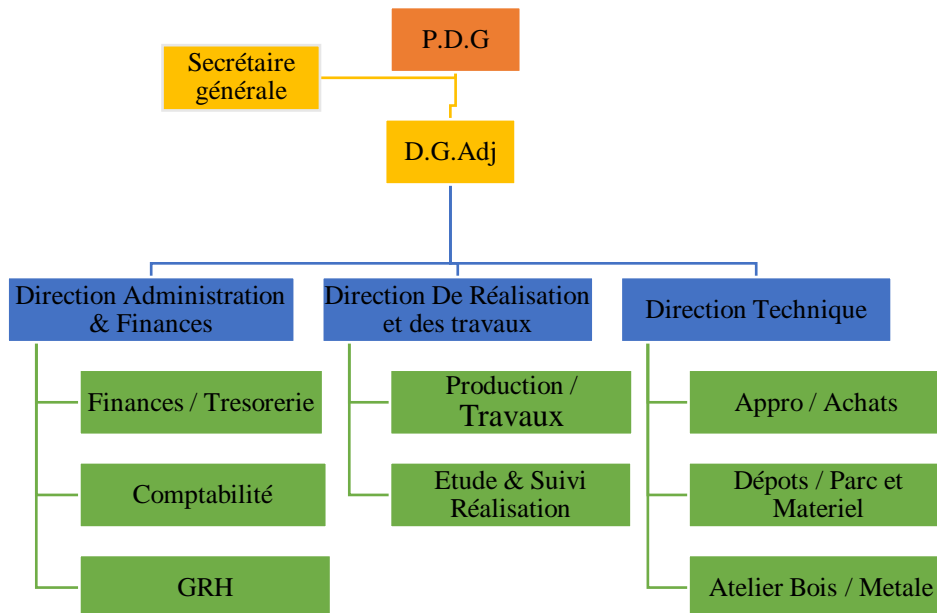
Cette entreprise communale, spécialisée dans les travaux de bâtiment, se distingue par son expertise polyvalente et complète. En effet, elle excelle dans la construction de divers types de bâtiments destinés à des usages professionnels, sociaux et de loisirs. Ses compétences englobent un large éventail d'activités, allant des travaux de maçonnerie, de bétonnage, de terrassement et de fondation, jusqu'au plâtrage, au revêtement de murs et de sols, à la pose minutieuse de carrelage et de faïence, ainsi qu'à d'autres tâches connexes essentielles à la création de structures bâties.

En outre, l'entreprise excelle dans les domaines de l'étanchéité, de l'isolation, de la plomberie sanitaire et du chauffage central, contribuant ainsi à assurer des espaces intérieurs confortables et fonctionnels. Elle est également compétente dans les travaux de peinture et de vitrerie, ainsi que dans l'installation électrique et la mise en place de systèmes de prévention contre les incendies et les intrusions. De plus, elle s'illustre dans la pose et le montage de charpentes, garantissant ainsi la stabilité et la solidité des structures.

Un autre aspect essentiel de son expertise réside dans la réalisation de travaux de menuiserie générale, qu'il s'agisse de métal, de bois, d'aluminium ou d'autres matériaux. Cette polyvalence lui permet de répondre de manière globale aux besoins de construction et d'aménagement, tout en assurant des normes de qualité élevées à chaque étape du processus.

## 2-3 Organigramme de l'entreprise

Schéma 3 : Organigramme de l'EPE/SPA



Source : établi par nos soins selon les données de l'entreprise

## Section 2 : Assainissement et insuffisances du contrôle interne

L'évaluation du contrôle interne peut prendre plusieurs formes et méthodes, l'exploitation des travaux des autres auditeurs externes est importante pour comprendre les insuffisances du système de contrôle comptable et des risques qui peuvent engendrés.

Le résultat des travaux d'assainissement réalisés par le cabinet d'audit révèle plusieurs informations sur les anomalies et leurs origines. L'exploitation du rapport d'assainissement permet à l'entreprise l'identification des insuffisances du contrôle interne, des sources des anomalies et des mesures à prendre pour faire face et/ou réduire les risques engendrés.

### 1. Déroulement de l'assainissement

Dans le cadre de la mission d'assainissement des comptes sociaux de la société EPE/SPA arrêtés au 31/12/2010 réalisés par le cabinet d'expertise, les travaux effectués sont les suivants :

## CAS PRATIQUE : Assainissement comme source d'identification des faiblesses et d'amélioration du contrôle interne

- Réalisation d'un diagnostic des soldes comptables arrêtés au 31/12/2010 afin de faire apparaître les comptes en transgression avec les exigences du SCF et de proposer un programme d'ajustement de chaque poste du bilan ;
- Assainissement des comptes des immobilisations et parachèvement des travaux d'inventaire ;
- Vérification des inventaires de stocks et traitement des écarts physiques ;
- Analyse, reclassement et assainissement des créances et des dettes suivant les exigences du SCF ;
- Vérification des états financiers de 2010. Cette vérification doit porter sur :
  - la vérification des états financiers (notes et annexes) ;
  - l'ajustement des états financiers de 2010 suivant les exigences du SCF.

### 1-1 Bilan avant assainissement

Dans ce bilan on retrouve les éléments de l'actif et du passif avant la réalisation des travaux d'assainissement comptable.

#### 1-1-1 ACTIF

ACTIF	BRUT (N)	AMOR / PROV. (N)	NET (N)	NET (N-1)
<b>ACTIF IMMOBILISE (NON COURANT)</b>				
Ecarts d'acquisition (ou goodwill)				
Immobilisations incorporelles	33 000,00	31 350,00	1 650,00	4 950,00
Immobilisations corporelles	68 066 926,19	41 187 240,45	26 879 685,74	29 3698 893,23
Immobilisations en cours				
Immobilisations financières				
Titres mis en équivalence - entreprises associé				
Titres immobilisés autres que les titres immobilisés				
Titres représentatifs de droit de créance (obligatoire)				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Prêts et créances sur contrat de location-financier				
Dépôts et cautionnements versés	14 683 846,11		14 683 846,11	21 765 453,18
Autres créances immobilisées				
Impôt différé de l'actif	2 279 749,01		2 279 749,01	3 568 449,66
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>	<b>85 063 521,31</b>	<b>41 218 590,45</b>	<b>43 844 930,86</b>	<b>54 707 746,07</b>

**CAS PRATIQUE : Assainissement comme source d'identification des faiblesses  
et d'amélioration du contrôle interne**

<b>ACTIF COURANT</b>				
Stocks en cours	53 652 157,64	721 926,00	52 930 231,64	25 027 560,58
Clients	265 319 383,32	66 946 309,48	198 373 073,84	266 951 001,1 4
Autres débiteurs	997 441,85		997 441,85	1 425 3781,53
Impôts	6 044 007,53		6 044 007,53	3 730 250,01
Autres actifs courants				
Placements et autres actifs financiers courant				
Trésorerie	3 131 489,21		3 131 489,21	15 913 013,06
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>	<b>329 144 479,55</b>	<b>67 668 235,48</b>	<b>261 476 244,07</b>	<b>313 047 196,3 2</b>
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	<b>414 208 000,86</b>	<b>108 886 825,93</b>	<b>305 321 174,93</b>	<b>367 754 942,3 9</b>

**1-1-2 PASSIF**

<b>PASSIF</b>	<b>MONTANT PERIODE (N)</b>	<b>MONTANT PERIODE (N-1)</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital émis (ou compte de l'exploitant)	45 500 000,00	45 500 000,00
Capital non appelé		
Primes et réserves /réserves consolidées	64 642 098,69	63 149 168,03
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Résultat net / (résultat net part du grou	-31 306 217,30	1 492 930,66
Autres capitaux propres - report à nouveau	-6 187 883,34	-6 187 883,34
Part de la société consolidant		
Part des minoritaires		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>72 647 998,05</b>	<b>103 954 215,35</b>
<b>PASSIF NON –COURANTS</b>		
Emprunts et dettes financières		
Impôts (différés et provisionnés)		
Autres dettes non courantes		
Provisions et produits comptabilisé d'avance	20 466 207,73	24 892 688,73
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS (II)</b>	<b>20 466 207,73</b>	<b>24 892 688,73</b>

## CAS PRATIQUE : Assainissement comme source d'identification des faiblesses et d'amélioration du contrôle interne

Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	33 801 635,01	53 883 343,81
Impôts	79 015 879,36	72 849 033,38
Autres dettes	59 632 978,93	57 133 130,60
Trésorerie passif	39 756 475,85	55 042 530,52
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS (III)</b>	<b>212 206 969,15</b>	<b>238 908 038,31</b>
<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>	<b>305 321 174,93</b>	<b>367 754 942,39</b>

### 1-2 Compte de résultats

Code	Libelle	Montant Période (N)	Montant Période (N - 1)
70	Ventes et produits annexes	133 710 602,95	194 856 612,48
71	Variation stocks produits finis et en cours		
72	Production immobilisée	28 244 179,98	10 758 775,41
74	Subventions d'exploitation		
	I – Production de l'exercice	161 954 782,93	205 615 387,89
60	Achats consommés	30 324 082,35	30 691 003,80
61	Services extérieurs	34 567 979,37	74 400 247,33
62	Autres consommations	2 964 846,14	2 695 897,69
	II – Consommations de l'exercice	67 856 907,86	107 787 148,82
	III- VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I - II)	94 097 875,07	97 828 239,07
63	Charges du personnel	106 898 924,37	84 962 704,78
64	Impôts et taxes et versements assimilés	2 738 693,98	4 046 003,22
	IV EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-15 539 743,28	8 819 531,07
75	Autres Produits opérationnels	9 229 751,78	1 322 157,09
65	Autres charges opérationnelles	2 646 933,38	440 411,05
68	Dotations aux amortissements, provisions et pertes	33 085 748,23	3 459 442,01
78	Reprises sur pertes de valeur et provisions	14 472 324,81	1 638 516,99
	V RESULTAT OPERATIONNEL	-27 570 348,30	7 880 352,09
76	Produits financiers	120 432,84	133 245,78
66	Charges financières	3 856 301,84	6 027 460,37
	VI RESULTAT FINANCIER	-3 735 869,00	-5 894 214,59
	VII RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V + VI)	-31 306 217,30	1 986 137,50

## CAS PRATIQUE : Assainissement comme source d'identification des faiblesses et d'amélioration du contrôle interne

695	Impôts exigibles sur RESULTATS ordinaires		493 206,84
692	Impôts différés sur résultats ordinaires		
	TO TAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORSDINAIRES	185 777 292,36	208 709 307,75
	TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES	217 083 509,66	207 216 377,09
	VIII RESULTA DES ACTIVITES ORDINAIRES	-31 306 217,30	1 492 930,66
77	Eléments extraordinaires (Produits) (A préciser)		
67	Eléments extraordinaires (charges) (A préciser)		
	IX RESULTAT EXTRAORDINAIRE		
	X RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-31 306 217,30	1 492 930,66

Sur la base des résultats d'assainissement comptable, nous avons détecté pour chaque compte :

- Les Origines des anomalies constatées
- Les Risques comptables
- Défaillance de contrôle interne
- Recommandations

### **2. Comptes de l'Actif**

#### **2.1 Compte des immobilisations**

Les anomalies dans les comptes des immobilisations sont scindées en deux catégories :

- Détenues non comptabilisées ;
- Comptabilisé non détenues.

##### **2-1-1 Anomalies détectées**

Le résultat de l'assainissement des comptes des immobilisations dans le rapprochement effectué entre l'inventaire physique au 31/12/2010 et les états comptables des immobilisations, fait apparaître certaines anomalies.

##### **A-Immobilisations détenues non comptabilisées (DNC)**

Il s'agit d'éléments fabriqués par l'entreprise pour elle-même et d'éléments ayant déjà fait l'objet de réforme. Voir le détail des DNC et les suggestions proposées ci-dessous :

## CAS PRATIQUE : Assainissement comme source d'identification des faiblesses et d'amélioration du contrôle interne

**Tableau N 6 : Observation et suggestion pour les DNC**

DESIGNATION	N° INV	Quant. INV. PHYS.	DATE ACQUIS	VO	OBSERVATION	SUGGESTION
<b>MOBILIERS ET MATERIELS DE BUREAUX</b>						
TABLES	/	10	/	/	Immobilisation fabriquée par l'entreprise, non évaluée	Evaluation et comptabilisation
COMPTOIR	/	1	/	/	Immobilisation fabriquée par l'entreprise, non évaluée	Evaluation et comptabilisation
BANCS EN BOIS	/	3	/	/	Immobilisation fabriquée par l'entreprise, non évaluée	Evaluation et comptabilisation
ARMOIRES METALLIQUES	/	5	/	/	Anciens éléments, en mauvais état, ayant déjà fait l'objet de réforme quelques années auparavant (PV non fourni), inventoriés à tort en 2010.	Sur présentation du PV de réforme, éléments à retirer de l'inventaire.
ETAGERES EN BOIS	/	3	/	/	Immobilisation fabriquée par l'entreprise, non évaluée	Evaluation et comptabilisation
TABOURET	/	2	/	/	Immobilisation fabriquée par l'entreprise, non évaluée	Evaluation et comptabilisation

**Source : établi par le cabinet KCC**

### **B- Immobilisations comptabilisées non détenues (CND)**

Il s'agit des immobilisations acquises par facture et comptabilisés mais perdues ou volées.

**Tableau N 7 : Observation et suggestion pour les CND**

CPTE COMP.	DESIGNATION	N° INV	Qt é	DATE ACQUIS.	VO	OBS	ACTION
<b>MATERIEL DE BUREAU</b>							
218319	APPAREIL PHOTO NUMERIQUE	MX-181	1	04/04/03	28 000,00	Elément inexistant, en cause de perte.	A fournir un PV de perte ou tout autre document adéquat pour décomptabilisation.
218325	IMPRIMANTE EPSON LQ 2070	MX-74	1	13/08/00	32 000,00	Elément inexistant et injustifié.	A fournir un document justificatif pour traitement comptable adéquat.
218325	IMPRIMANTE LASER CANON	MX-188	1	17/10/20 4	24 000,00	Elle existe dans l'inventaire physique, Erreur de frappe dans l'état d'inventaire (elle doit être sous N°MX-144)	A corriger le N°d'inventaire sur l'état d'inventaire.
218324	ONDULEURS	MX-189, PC-297	5	03/10/04, 20/04/08	29 240,00	Eléments inexistant et injustifiés.	A fournir un document justificatif pour traitement comptable adéquat.
<b>TOTAL ECART 1</b>					<b>113 240,00</b>		

## CAS PRATIQUE : Assainissement comme source d'identification des faiblesses et d'amélioration du contrôle interne

MATÉRIEL DE TELECOMMUNICATION							
218311	APPAREILS TELEPHONIQUES	MX-140,MX-142,MX-147,MX-164,MX-174,MX-203	6	VOIR ANALYSE CPTÉ	146 095,00	Eléments inexistantes et injustifiés, sauf un portable SAMSUNG S500 affecté au DAF.	A fournir un document justificatif pour traitement comptable adéquat.
218311	PUCES WATANIA	MX-190	11	38255	53 025,61	Eléments inexistantes et injustifiés.	A fournir un document justificatif pour traitement comptable adéquat.
<b>TOTAL ECART 2</b>					<b>199 120,61</b>		
<b>TOTAL GENERAL ECART</b>					<b>312 360,61</b>		

**Source : établi par le cabinet KCC**

### 2-1-2 Origine de l'anomalie

Dans le contexte des tables, des bancs en bois, des tabourets et des armoires fabriqués par l'entreprise et non encore évalués, l'une des anomalies identifiées réside dans l'absence de procédures d'évaluation des coûts de production.

Dans le contexte des armoires métalliques, l'anomalie réside dans l'absence de pièce comptable (PV non fourni).

Pour les immobilisations comptabilisées et non détenues, l'anomalie réside dans l'absence de décharge pour responsabiliser chaque utilisateur et identifier le lieu d'affectation.

### 2-1-3 Risques comptables

Nous avons plusieurs types de risque, à savoir :

- **Risque de fraude** : l'entreprise EPE/SPA utilise un bien qui dégage un avantage économique mais qui n'est pas amorti.
- **Risque de manipulation** : l'existence des immobilisations comptabilisées et non détenues peut engendrer des mauvaises manipulations des actifs de l'entreprise ce qui expose les gestionnaires aux sanctions de l'article 800 du code de commerce.
- **Risque d'exactitude** : l'absence des biens dans le fichier des immobilisations ou inscription des biens inexistantes peut engendrer des erreurs dans les dotations aux amortissements. Dans ce type d'erreurs, le calcul des annuités d'amortissements peuvent surestimés ou sous-évalués les charges donc modifier le résultat en fin d'année.

#### **2-1-4 Défaillance du contrôle interne**

Il s'agit de :

- Inefficacité dans le contrôle des immobilisations corporelles ;
- Manque de procédure de gestion des immobilisations corporelles ;
- Manque de procédure d'évaluation des immobilisations sans valeur ou fabriquées pour elle-même ;
- Absence des contrôles périodiques des immobilisations ;
- Gestion des immobilisations assurée par les services achats, ce qui est incompatible avec les règles de séparation de tâches.

### **2.2 Compte des immobilisations financières**

Dans le cadre de cette analyse, nous examinerons les anomalies détectées dans les immobilisations financières de l'entreprise.

#### **2-2-1 Anomalies détectées**

Les immobilisations financières représentent des cautions bancaires de bonne exécution. L'analyse de ce poste d'actif fait apparaître deux anomalies significatives :

- Le solde de fin période (31/12/2009) est de l'ordre de 21 765 453,18 DA, or le bilan de réouverture affiche un solde de 14 683 846,11 DA, ce qui touche au principe d'intangibilité des bilans.
- Le solde au 31/12/2010 pour un total de 14 683 846,11 DA, ce qui représente des cautions dont 8 452 646,08 DA sont antérieures à 2005 (plus de 5 ans).

Toutes les cautions sont logées dans ce compte sans distinction de leur nature ou de bénéficiaire (maitre d'ouvrage).

#### **2-2-2 Origine de l'anomalie**

A travers les contrôles des documents et l'analyse effectuée par l'audit externe, ces anomalies sont expliquées par l'absence de :

- contrôle de réciprocité : les comptes ne sont pas rapprochés avec les soldes de clôture ;
- procédure de suivi des cautions et des contrats des travaux ;
- identification et de gestion des cautions par projet et bénéficiaires.

## CAS PRATIQUE : Assainissement comme source d'identification des faiblesses et d'amélioration du contrôle interne

---

Les cautions de soumissions ont une durée de vie de 60 jours à partir de la date de dépôt, par contre les cautions de bonne exécution sont récupérées 12 mois après la réception définitive du projet. L'absence de suivi et de contrôle des cautions fait supporter à l'entreprise des frais financiers supplémentaires et mobilise la liquidité dans engagements sans avantages économiques.

### 2-2-3 Risques comptables

Ces anomalies peuvent engendrer les risques comptables suivants :

- **Risque d'exactitude** : l'erreur dans les soldes de réouverture touche directement la fiabilité et l'exactitude des comptes ;
- **Risque de sincérité** : le non-respect des principes d'intangibilité et de séparation des exercices peut infecter la sincérité des comptes ;
- **Risque d'imputation** : la constatation des cautions dans un compte unique sans codification par projet et par maître d'ouvrage (client) empêche l'identification et le suivi des cautions.

### 2-2-4 Défaillance du contrôle interne

Au niveau du contrôle interne, les anomalies constatées dans ce poste sont dues au manque de procédures de suivi et de gestion des cautions. Par contre, les erreurs dans la réouverture peuvent être expliquées par l'inefficacité des contrôles de réciprocité et des contrôles hiérarchiques.

## 2.3 Compte des stocks

La spécificité des stocks dépendra de leur importance et volume dans la réalisation des objectifs de l'entreprise. Les anomalies peuvent être soit au niveau des quantités comme dans leur valorisation (méthodes et de valeurs). Le rapport d'assainissement de l'entreprise fait apparaître trois types d'anomalies.

### 2-3-1 Anomalies détectées

Il s'agit de :

- une erreur de définition des stocks, un onduleur est comptabilisé comme stock et inscrit au tableau des immobilisations comme investissement, ce qui a engendré un écart de stock de 52 000.00 DA.

## CAS PRATIQUE : Assainissement comme source d'identification des faiblesses et d'amélioration du contrôle interne

---

- une erreur d'estimation des travaux en cours pour un total de 47 936199,48 DA, leur évaluation en fin d'année ne reprend pas aux exigences du SCF. Absence de PV d'évaluation approuvé par le maître d'ouvrage (client) et signé par la direction de production et de réalisation suivant le contrat.

### 2-3-2 Origine de l'anomalie

A l'origine, ces deux anomalies sont expliquées par :

- Le manque de coordination entre les moyens généraux, le magasin et la comptabilité ;
- L'absence de règle de définition des immobilisations en application des règles SCF ;
- des erreurs d'estimation, l'anomalie étant due au non-respect des règles contractuelles signées avec le client (maître d'ouvrage) ;
- l'absence de procédure interne d'évaluation des travaux encours

### 2-3-3 Risques comptables

Les risques comptables engendrés par ces anomalies sont de trois types :

- **Risque d'inefficacité du contrôle** : les contrôles mis en places sont insuffisants pour permettre une maîtrise des stocks ;
- **Risque d'estimation** : le non distinction des stocks et des immobilisations peut créer des confusions entre les gestionnaires de stocks ;
- **Risque exhaustivité** : les confusions entre les services est la source d'omission.

### 2-3-4 Défaillance de contrôle interne

La défaillance du contrôle interne est constatée dans les points suivants :

- Insuffisance dans les contrôles des travaux pour évaluation des travaux en fin d'année ;
- Procédures de gestion des immobilisations qui doit exclure les biens à valeur insignifiante (moins de 30 000.00 DA suivant les dispositions du code fiscal).

## 2.4 Compte des créances

On distingue au niveau des créances les quatre types suivants :

- Compte clients
- Avances fournisseurs
- TVA à récupérer

## CAS PRATIQUE : Assainissement comme source d'identification des faiblesses et d'amélioration du contrôle interne

---

- Autres créances

Les anomalies constatées dans le rapport d'assainissement sont présentées dans le point suivant.

### **2-4-1 Anomalies détectées**

Pour les comptes clients :

- Existences des créances clients plus de 5 ans : à l'exception des créances détenues sur clients et organismes publics, les soldes clients publics n'ont pas fait objet de relance suivant les procédures internes ;
- Les retenues de garantie sur des projets clôturés depuis plus de 5 ans et non récupérées ;
- des travaux non facturés de plus de 2 ans pour un total de 61.726.753,41 DA.

Pour les avances fournisseur : Pour un montant de 61.500,00 DA qui représentent des consignations sur publicité comptabilisées par erreur dans ce compte au lieu du compte immobilisation financières « 275 ».

Par contre, pour les soldes TVA à récupérer : Il existe des TVA prescrites (plus de 4 ans) qui sont d'une valeur total de 371.806,42 DA, soit 15.58% du solde TVA qui ne peuvent être récupérées suivant les règles fiscales (Article 41 du Code des taxes sur le chiffre d'affaires).

Pour les autres créances : Elles concernent des allocations familiales pour un total de 316.500,00 non récupérées au niveau de la CNAS, en l'absence d'un service social au niveau de la GRH de l'entreprise.

### **2-4-2 Origine de l'anomalie**

L'entreprise a chargé les services comptabilité pour la gestion des créances, ce qui est incompatible avec les règles générales de gestion. Mais l'origine principale de ces anomalies est due au manque de suivi au niveau de la Direction de Réalisation des Travaux qui est en relation avec les clients.

Pour les avances fournisseur, l'erreur d'interprétation est due au manque de contrôle hiérarchique et l'incompétence des services comptabilité (absence de DFC).

### **2-4-3 Risques comptables**

Dans l'ensemble le risque le plus significatif est le risque d'inefficacité du contrôle qui ne permet pas le suivi des créances.

## CAS PRATIQUE : Assainissement comme source d'identification des faiblesses et d'amélioration du contrôle interne

---

Les créances plus de 5 ans sont nées de l'absence des recoupements entre les services et le suivi par les directions de production et de réalisation, mais aussi pour la TVA prescrite, l'absence de coordination entre la comptabilité et le service fiscalité de l'entreprise.

### **2-4-4 Défaillance de contrôle interne**

Dans l'ensemble, les anomalies constatées dans cette rubrique sont générées par l'absence de coordination entre les services et l'inefficacité des contrôles hiérarchiques.

## **2.5 Compte de disponibilité**

Dans cette rubrique nous allons nous immerger dans une analyse approfondies des anomalies détectées au sein de cette entreprise

### **2-5-1 Anomalies détectées**

Les anomalies constatées dans cette rubrique sont scindées en deux :

- Les erreurs comptables.
- L'absence de rapprochement du compte CCP.

Ces anomalies sont dues au manque d'informations, à savoir :

- Des chèques plus de 03 ans pour un total de 810.028,04 DA émis et non décaissés par les fournisseurs.
- Le compte CCP n'a pas fait objet de rapprochement pour manque de relevé du 4ème trimestre à la date de clôture des états financiers.

### **2-5-2 Origine de l'anomalie**

Suivant les données et les explications relevées dans le rapport d'assainissement, ces anomalies sont expliquées par :

- l'absence de relevés CCP et des insuffisances des données CCP ;
- l'utilisation du compte CCP au lieu du compte banque pour le paiement des fournisseurs ;
- l'absence de suivi des chèques ; sur 03 ans, l'entreprise n'a pas contacté son fournisseur pour expliquer les raisons de non encaissement des chèques.

### 2-5-3 Risques comptables

Ces anomalies présentent les risques comptables suivants :

- **Risque d'exactitude** : l'absence de relever peut exposer l'entreprise au risque d'erreur dans les soldes CCP ;
- **Risque d'exhaustivité** : l'absence de relever présente un risque d'omission ou d'erreur de comptabilisation des paiements sans justificatifs ;
- **Risque d'inefficacité du contrôle** : la présence de chèque plus de 03 ans expose l'entreprise aux risques de « solde sans provisions » en cas d'émission d'autres chèques hors contrôle.

### 2-5-4 Défaillance de contrôle interne

Au niveau du contrôle interne, ces anomalies peuvent trouver leur explication dans l'absence de bonne gestion des comptes et de suivi des chèques, mais aussi dans l'utilisation de compte CCP dans leurs transactions commerciales.

## 3. Comptes du Passif

### 3-1 Compte des fonds propres

Dans le compte des fonds propres il y'a trois poste qui présente les anomalies :

- Réserves légales ;
- Réserve facultatives ;
- Résultat d'exercice ;

#### 3-1-1 Anomalies détectées

Dans le rapport d'assainissement comptable, l'expert-comptable a détecté les anomalies dans les comptes suivants :

##### A/ Compte «106100 Réserves légales »

La résolution N°03 de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 15/06/2010 n'a pas été appliquée.

Cette résolution instruit l'EPE/SPA de constituer 74 646,00 DA de réserves légales à partir du résultat bénéficiaire net de l'exercice 2009.

**B/ Compte « 106800 Réserves facultatives »**

La résolution N°03 de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 15/06/2010 n'a pas été appliquée. Cette résolution instruit l'EPE/SPA de constituer 1 418 284,66 DA de réserves facultatives à partir du résultat bénéficiaire net de l'exercice 2009.

**C/ Compte « 120000 Résultat d'exercice (bénéfice) »**

Ce résultat représente le bénéfice net de l'exercice 2009, il aurait dû être affecté en 2010 suivant la résolution N°03 de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 15/06/2010.

Cette résolution instruit l'EPE/SPA d'affecter le dit résultat en : 74 646,00 DA en réserves légales et 1 418 284,66 DA en réserves facultatives.

**3-1-2 Origines des anomalies constatées**

Pour les comptes « 106100 » et « 106800 », c'est l'omission qui fait référence à l'oubli d'appliquer la résolution N°03 de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.

Pour le compte « 120000 », c'est l'impact de non application des résolutions N°03 présidentes.

**3-1-3 Risques comptables**

Les risques sont de deux types, à savoir :

- **Les risques d'exhaustivité** qui font référence à la possibilité qu'une personne ou une entité ne prenne pas certaines mesures nécessaires ou requises, ce qui pourrait entraîner des conséquences négatives ou des préjudices.

- **Les risques d'inefficacité du contrôle** qui concernent le non-respect des dispositifs de code de commerce. Il stipule « aucune distribution de bénéfice ne peut être sans constatation de réserve légale », risque de distribuer des bénéfices fictifs.

**3-1-4 Défaillances du contrôle interne**

Il s'agit entre autres :

- de suivis inadéquats des résolutions : l'inefficacité de système de suivi de l'entreprise EPE/SPA approprié pour les résolutions prises lors de l'assemblée générale des

## CAS PRATIQUE : Assainissement comme source d'identification des faiblesses et d'amélioration du contrôle interne

---

actionnaires qui doivent être centralisées au niveau de la direction générale, cela aurait pu entraîner un oubli dans la mise en application de la résolution N°03;

- de processus inefficaces : les processus internes de l'EPE/SPA ne sont pas suffisamment efficaces ou transparents, cela aurait pu entraver la capacité de l'organisation- à respecter les résolutions prises par les actionnaires.
- de l'insuffisance de système de surveillance : système de surveillance de l'EPE/SPA a un déficit au niveau de la direction.

### **3.2 Compte des dettes/tiers**

Les dettes et comptes tiers sont scindés en 03 postes :

- Fournisseurs et comptes de tiers
- Dettes fiscales
- Autres dettes

#### **3-2-1 Anomalies détectées**

Les anomalies relevées dans le rapport d'assainissement sont résumées dans les points suivants :

- Existence de soldes fournisseurs de plus de 05 ans ;
- Les comptes TVA non exigibles ne sont pas rapprochés avec les encaissements pour leurs déclarations sur G50 ;
- Les avances sur salaires ne sont pas déduites du compte personnel « 421 » pour manque de coordination entre le service GRH et la comptabilité.

#### **3-2-2 Origine de l'anomalie**

A l'origine, les anomalies constatées dans ce poste trouvent leur raison dans :

- L'absence d'analyse des comptes fournisseurs ;
- L'absence de suivi des comptes TVA ;
- Le manque de suivi des comptes avances et autres dettes.

#### **3-2-3 Risques comptables**

## CAS PRATIQUE : Assainissement comme source d'identification des faiblesses et d'amélioration du contrôle interne

---

En plus du risque juridique et du risque fiscal, l'existence de ce type d'anomalie peut engendrer :

- **Des risques d'exactitude** : le manque d'analyse des comptes tiers engendre des erreurs dans l'évaluation des dettes. Existence de fournisseurs réglés non soldés ;
- **Des risques de sincérité** : l'existence des dettes antérieures à 05ans peuvent être un élément de doute sur la réalité de ces dettes ;
- **Des risques d'inefficacité du contrôle** : le manque d'analyse des comptes est expliqué par l'absence de contrôle hiérarchique.

### 3-2-4 Défaillance de contrôle interne

A travers les explications et les données collectées dans le cadre de la mission d'assainissement, ces anomalies sont expliquées dans leur ensemble au manque de suivi des comptes de dettes et au manque de contrôle de responsables de l'entreprise.

## 4. Compte de produits/charges

Les comptes d'exploitation (produits et charges) analysés dans le rapport d'assainissement sont en relation avec l'exercice en cours d'analyse, à savoir l'année 2010. Les anomalies constatées dans le rapport concernent donc l'année en cours. Les anomalies peuvent être résumées dans le point suivant.

### 4-1 Anomalies détectées

Les anomalies constatées dans le rapport d'assainissements sont résumés dans les trois points :

- Constatation tardives des charges ; des consommations pour un total de 6.187.883,34 DA facturées en 2009 et comptabilisées en 2010 dans le compte « report à nouveau » ;
- Les produits sont estimés suivant la méthode d'avancement sans majoration des marges suivant les exigences du SCF ;
- Les versements GAM Assurances ne sont pas enregistrés comme produit à la date du sinistre. Leur constatation est effectuée à la date d'encaissement du chèque ;
- Les dettes sur salaires d'un montant de 85.045,95 DA dépassant la prescription de 05 ans et non réglées pour manque d'informations sur le concerné. Ces dettes n'ont pas fait objet de constatation en produit.

#### 4-2 Origine de l'anomalie

La consultation du dossier et des justificatifs de la mission d'assainissement fait apparaître que les anomalies relevées dans ces deux postes sont expliquées principalement par l'absence de coordination entre la comptabilité et les autres services, mais aussi pour manque de rapprochements périodiques.

L'absence de compétence pour assurer les fonctions du DFC a amplifié ces anomalies.

#### 4-3 Risques comptables

Il s'agit de :

- **Risque d'exhaustivité** : l'absence de rapprochements périodiques peut engendrer des omissions et des erreurs d'imputation des produits et charges ;
- **Risque d'imputation** : le non-respect de séparation des exercices peut engendrer l'imputation des charges et produits sans respect de leur date de naissance ;
- **Risque d'inefficacité du contrôle** : l'absence de contrôle hiérarchique peut générer des erreurs de manipulation ;
- **Risque d'exactitude** : les omissions et erreurs d'imputation faussent les résultats des exercices et altère les comptes sociaux de l'entreprise.

#### 4-4 Défaillance de contrôle interne

L'absence de coordination et le manque de cadre comptable est à l'origine de ces anomalies. Le manque de rapprochements périodiques et des contrôles hiérarchiques fait que les pièces arrivent à la comptabilité tardivement et causent des erreurs d'imputation dans les comptes de charges et produits.

En conclusion, il ressort clairement que l'assainissement comptable a joué un rôle essentiel dans la révélation des insuffisances du contrôle interne au sein de l'entreprise EPE/SPA. Les anomalies constatées sont le résultat de défaillances du contrôle interne, telles que le suivi inadéquat des résolutions, des processus internes inefficaces, le manque de procédures de suivi et de gestion appropriées et l'absence de contrôles périodiques.

## CAS PRATIQUE : Assainissement comme source d'identification des faiblesses et d'amélioration du contrôle interne

Il est clair que l'entreprise doit prendre des mesures pour renforcer son contrôle interne afin de prévenir de telles anomalies à l'avenir, ce que nous allons le voir dans la section suivante.

### Section 3 : Assainissement et amélioration du système de contrôle interne

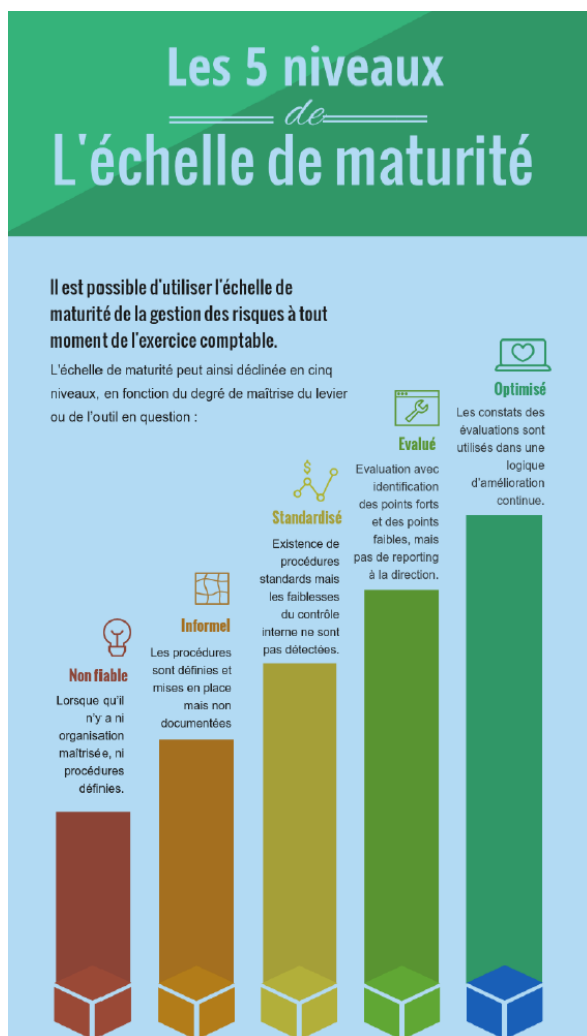
L'utilisation des rapports d'autres experts par l'audit interne ou les gestionnaires de l'entreprise, pour comprendre les sources d'anomalies comptables et pour faire face aux risques comptables qui peuvent toucher la sincérité, la régularité et la fiabilité des états financiers de l'entreprise, est très efficace et permet de prendre en charge tout risque comptable à temps et avant la clôture de l'exercice et sa validation par l'assemblée des actionnaires.

A travers les résultats des travaux d'assainissement de cette entreprise publique, nous pouvons classer les anomalies par la nature du risque et par leur importance.

#### 1. Evaluation des échelles de contrôles interne comptables

Le degré de maîtrise des risques comptables dépendra des niveaux de classement du contrôle interne. Ses classements sont repartis en 05 catégories ou échelles. Chaque niveau présente le degré de maîtrise, mais aussi l'importance des anomalies et l'urgence des mesures à prendre.

#### Schéma N 4 : Les 5 niveaux l'échelle de maturité



Les cinq niveaux de maturité des risques sont déclinés comme suit :

**Niveau 1 non fiable** : absence de contrôle et d'organisation.

**Niveau 2 Informel** : Procédure et organisation existantes mais non appliquées.

**Niveau 3 Standard** : Procédure et organisation existantes mais faibles.

**Niveau 4 Evalué** : Procédure et organisation existantes avec amélioration.

## CAS PRATIQUE : Assainissement comme source d'identification des faiblesses et d'amélioration du contrôle interne

**Niveau 5 Optimal** : Procédure et organisation existantes avec mise à jour.

### 2. Classement des anomalies constatées dans le rapport d'assainissement

Suivant les données et documents collectées dans le cadre de la mission d'assainissement, les anomalies sont classées par rubrique du bilan et compte de résultat dans le tableau suivant :

**Tableau N 8 : Classement des anomalies**

Nbre	Rubrique	Anomalie	Risque					
			exhaustivité	Régularité	exactitude	sincérité	Qualité CI	Imputation
1	Les Comptes des fonds propres	- Non constatation des réserves légales - Non-respect des résolutions de l'AGO	X				X	
2	Compte des immobilisations incorporelles et corporelles	- Les immobilisations détenues non comptabilisées (DNC) - Les immobilisations comptabilisées non détenue (CND)	X	X	X			
3	Compte des immobilisations financières	- Erreurs dans le solde de réouverture Caution non suivi			X	X		X
4	Compte des stocks	- Erreurs de définition des stocks Erreurs d'estimation des travaux		X	X		X	
5	Compte des créances	- Age des Créances plus de 05 ans - TVA prescrite non récupérés - Avances non récupérer sur salaires					X	
6	Compte de disponibilité	- Manque de relèves CCP - Utilisation du Compte CCP pour l'exploitation - Chèque émis plus de 03 ans	X		X		X	
7	Compte des dettes/tiers	- Existence de soldes fournisseurs plus de 05 ans - Compte TVA non rapprochés les encaissements - Avances sur salaires ne sont pas déduites			X	X	X	
8	Compte de produits/charges	- Constatation tardives des charges - Produits estimés suivant la méthode d'avancement sans majoration des marges - Versements Assurances sans constatation à la date de sinistre - Dettes sur salaires dépassant la prescription de 05 ans et non réglés	X					X

**Source : établi par nos soins selon les données de l'entreprise**

Sur la base de ce tableau, l'auditeur peut proposer des recommandations pour faire face à ces risques comptables. A titre d'exemple, nous recommandons les mesures suivantes :

## CAS PRATIQUE : Assainissement comme source d'identification des faiblesses et d'amélioration du contrôle interne

**Tableau N 9 : Recommandation pour chaque anomalie**

Nbre	Rubrique	Anomalie	Mesures pour la maitrise
1	Les Comptes des fonds propres	- Non constatation des réserves légales - Non-respect des résolutions de l'AGO	Contrôle par le CA
2	Compte des immobilisations incorporelles et corporelles	- Les immobilisations détenues non comptabilisées (DNC) - Les immobilisations comptabilisées non détenue (CND)	Révision de la procédure de contrôle des immobilisations
3	Compte des immobilisations financières	- Erreurs dans le solde de réouverture - Caution non suivi	Les cautions doivent être suivi par projet et client
4	Compte des stocks	- Erreurs de définition des stocks Erreurs d'estimation des travaux	Mise en place de procédure de valorisation des travaux
5	Compte des créances	- Age des Créances plus de 05 ans - TVA prescrite non récupérés - Avances non récupérer sur salaires	Analyse de comptes clients et gestion du recouvrement
6	Compte de disponibilité	- Manque de relèves CCP - Utilisation du Compte CCP pour l'exploitation - Chèque émis plus de 03 ans	Utilisation des comptes bancaires au lieu du CCP Annulation des chèques plus de 03 ans
7	Compte des dettes/tiers	- Existence de soldes fournisseurs plus de 05 ans - Compte TVA non rapprochés les encaissements - Avances sur salaires ne sont pas déduites	Demande confirmation solde aux fournisseurs et mise en place des procédures de suivi des comptes TVA et avances
8	Compte de produits/charges	- Constatation tardives des charges - Produits estimés suivant la méthode d'avancement sans majoration des marges - Versements Assurances sans constatation à la date de sinistre - Dettes sur salaires dépassant la prescription de 05 ans et non réglés	Mise en place de contrôles périodiques des charges et produits

**Source : établi par nos soins selon les données de l'entreprise**

Le renforcement de la structure comptabilité par un DFC est très important pour la maîtrise des risques comptables. L'utilisation des rapports d'autres experts et la classification des anomalies sont des pratiques essentielles pour assurer la qualité et la crédibilité des informations financières d'une entreprise, tout en minimisant les risques comptables. Cela constitue un élément clé de la gestion efficace des finances et de la prise de décision éclairée au sein de l'entreprise. Cela renforce la confiance des parties prenantes dans les états financiers de l'entreprise et contribue à la transparence et à la bonne gouvernance.

### **Conclusion cas pratique**

L'amélioration du système de contrôle interne comptable par l'auditeur ou les gestionnaires de l'entreprise peut utiliser plusieurs méthodes. Contrairement aux entreprises privées qui n'ont pas de notion d'assainissement, les EPE engagent périodiquement des experts comptables pour effectuer des missions d'assainissement des comptes afin d'assurer leur régularité et leur sincérité.

Le coût de la mission et l'importance des résultats portés dans le rapport d'assainissement ne peuvent être mis de côté. L'exploitation des résultats, pour mieux comprendre et identifier les faiblesses du système comptable de l'entreprise, permettra aux gestionnaires de mettre en place des dispositions très efficaces de maîtrise des risques comptables.

Le cas illustré dans ce mémoire fait apparaître les anomalies par comptes et par postes du bilan et présente les origines, les preuves et les justifications (documents et analyses).

L'exploitation du résultat de cette mission nous a permis de comprendre au mieux l'importance du contrôle interne dans la maîtrise des risques comptables et de proposer des solutions à chaque type d'anomalie



## **Conclusion générale**



## Conclusion générale

---

### Conclusion générale

Ce mémoire a exploré en profondeur la question cruciale de l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne dans la prévention des risques comptables, en se penchant spécifiquement sur le cas de l'assainissement comptable dans une entreprise publique. À travers une analyse approfondie, nous avons pu examiner les défaillances potentielles du contrôle interne, les facteurs influençant son efficacité, ainsi que son impact sur la pérennité de l'entreprise.

Dans un environnement commercial de plus en plus complexe et en constante évolution, la gestion d'entreprise exige une vigilance constante pour anticiper et maîtriser les risques. Le contrôle interne se présente comme un outil essentiel pour cette tâche, permettant de prévoir, d'assurer, et de réagir aux défis et aux imprévus qui se présentent, dans le but de contribuer à garantir la qualité, l'intégrité et la crédibilité des informations financières produites par une organisation. Cependant, comme nous l'avons souligné, les défaillances du contrôle interne peuvent survenir pour diverses raisons, de la mauvaise interprétation des règles comptables à l'utilisation incorrecte de bases de données, en passant par des anomalies.

Nous avons également mis en évidence le rôle crucial de l'assainissement comptable, réalisé par des experts comptables externes, dans la détection des anomalies, des inexactitudes et des éventuelles irrégularités comptables. Cette démarche offre une perspective indépendante et objective, contribuant ainsi à améliorer la fiabilité des informations financières de l'entreprise.

L'exemple présenté dans le cas pratique, à travers les résultats une mission d'assainissement comptable au sein d'une entreprise publique, a permis de mettre en lumière les défis et les faiblesses auxquels une organisation peut être confrontée en matière de contrôle interne. L'analyse des anomalies comptables a montré comment des lacunes dans les processus, le manque de suivi, l'absence de coordination entre les départements et d'autres facteurs peuvent entraîner des risques comptables importants. Avec ces résultats permettent à l'audit interne et les gestionnaires de l'entreprise de donner des recommandations afin de renforcer et améliorer le contrôle interne et maîtriser les risques comptables.

Les hypothèses formulées dans ce mémoire ont été examinées en profondeur, et il a été démontré que la mise en place d'un contrôle interne approprié peut renforcer la

## Conclusion générale

---

transparence et la confiance des parties prenantes. De plus, la performance globale de l'entreprise repose sur une analyse efficace des risques, ce qui contribue à sa pérennité. Enfin, les défaillances du contrôle interne peuvent être identifiées à travers des résultats d'assainissement comptable spécifiques.

Ce mémoire offre une perspective complète sur la manière dont le contrôle interne, avec un accent sur l'assainissement comptable, peut jouer un rôle central dans la prévention des risques comptables au sein des entreprises, notamment celles du secteur public. L'ensemble de notre analyse, des concepts théoriques aux exemples pratiques, démontre l'importance de l'audit externe, la collaboration entre les auditeurs internes et externes, et la gestion proactive des risques comptables. Cela contribue non seulement à renforcer la fiabilité des informations financières, mais aussi à promouvoir la confiance des parties prenantes et la transparence dans la gouvernance financière des organisations.

Le contrôle interne ne devrait pas être considéré comme une simple formalité, mais comme un levier stratégique pour la gestion d'entreprise. Son importance ne peut être surestimée, et les entreprises doivent continuer à investir dans son renforcement pour assurer leur efficacité à long terme et leur durabilité sur le marché concurrentiel d'aujourd'hui.



## **Bibliographie**



## Références bibliographiques

---

### Ouvrages :

ANDERNACK Isabelle: « L'essentiel des IFRS » Ed Groupe Eyrolles ,61 Bd Sait-Germain 75240 Paris cedex 05, 2014.

BERNARD Frederic, GAYRAUD Remi, ROUSSEAU Laurent: « Contrôle Interne 2ème Edition » Ed,Maxima, 192, Sait-Germain, 75007 Paris, 2010.

BERTIN Elisabeth, VAURS Louis: « Audit interne : enjeux et pratiques à l'international » Ed. Groupe Eyrolles 61, bd Saint-Germain 75240 Paris Cedex 05 , 2007.

BURLAND Alain, SIMON Claude : «Comptabilité de gestion cout/contrôle 3ème Edition »Ed. Vuibert,Paris 2003.

COLLINS Lionel, VALIN Geerard: « Audit et contrôle interne aspects financiers opérationnels et stratégique » Ed. DALLOZ, 7001 Paris France, 1992.

CORDEL Fredei: « Gestion des risques et contrôle interne 2ème Edition » Ed. Vuibert, 2016.

DARSA Jean-David: « Risque stratégique et financiers de l'entreprise » Ed. Gerso, France, 2011.

GENDRON Denis avec la collaboration de MESSABIQ Nalil et de RIVEST Daniele« Contrôle interne : une approche gestionnaire » Ed. CHENELIERE 5800, rue Saint-Denis, bureau 900 Montréal (Québec) H2S 3L5 Canada , 2016.

GERVAIS Michel: « Contrôle de gestion 8ème Edition » Ed. ECONOMICA, France Paris

HAMZAOUI Mahmed: « Gestion des risques d'entreprises et contrôle interne Norme 200, 315, 330, et 500 »Ed Village Mondial 2006.

HASSID Olivier: « La gestion des risques » Ed Dunod, Paris, 2008.

LE RAY Jean: « De la gestion des risques au management des risques : Pourquoi ? Comment? » Ed. AFNOR-11, rue Francis de Pressensé, 93571 La Plaine Saint-Denis , 2015.

LOUISOT Jean-Paul: « Gestion des risques, 2ème édition » Ed. AFNOR, 2014.

MADERS Henri-Pierre, MASSELIN Jean-Luc: « Contrôle interne des risques: Cibler - Evaluer - Organiser- Piloter - Maîtriser 2ème Edition » Ed Eyrolles , 2014.

MADERS Henri-Pierre, MASSELIN Jean-Luc: « Contrôle interne des risques: Cibler - Evaluer - Organiser - Piloter - Maîtriser 2ème Edition » Ed Eyrolles , 2014.

MIKOL Alain: « Audit et commissariat aux comptes 10ème Edition » Ed. e-thèque\Numilog.com,2012.

OBERT Robert, MAIRESSE Marie-Pierre: « Comptabilité et audit, Manuel et application 2ème Edition » Ed. Dunod, Paris, 2009.

OBERT Robert: « Pratique des normes IAS IFRS : 40 cas d'application » Ed. Dunod, Paris,

PIGE Benoit : « Audit et contrôle interne ; de la conformité au jugement 4ème Edition» Ed. EMS,CAEN, 2017.

RENAND Jacques, NUSSBAUMER Sophie: « audit interne et contrôle interne » Ed. Eyrolles, France, 2011.

## Références bibliographiques

---

RENARD Jacques, KRON Patrick, VAURS Louis: « Comprendre et mettre en oeuvre le contrôle interne» Ed. Groupe Eyrolles, 2012.

SALAMASICK Mark , RIDDLE Cris «Manuel d'audit interne : Améliorer l'efficacité de la gouvernance,du contrôle interne et du management des risques » Ed. Groupe Eyrolles 61, bd Saint-Germain 75240 Paris Cedex 05 , 2015.

SCHICK Pierre, VERA Jacques, BOURROUILH-PAREGE Olivier: « Audit interne et référentiels de risques 2ème Edition » Ed. Dunod, 2014.

SCHICK Pierre, VERA Jacques: « Audit interne et référentiels de risques 2ème Edition » Ed. DUNOD, France, 2014.

### **REVUES et textes règlementaires**

Revue Algérienne de comptabilité et d'audit N 9-1er trimestre 1996

Charte de l'audit interne

Référentiel Coso

Normes ISA

Normes IFRS

Normes ISO

Normes NAA



## **Liste des tableaux et schémas**



## **Liste des tableaux**

<b>Tableau N° 1 : Cycles d'enregistrements des comptes .....</b>	<b>27</b>
<b>Tableau N° 2 : Eléments figurant dans les comptes et non dans l'inventaire physique...55</b>	<b>55</b>
<b>Tableau N° 3 : Eléments figurant dans l'inventaire physique mais non dans les comptes. .....</b>	<b>55</b>
<b>Tableau N° 4 : Traitement des écarts .....</b>	<b>57</b>
<b>Tableau N° 5 : Données générales sur l'entreprise EPE/SPA.....</b>	<b>68</b>
<b>Tableau N° 6 : Observation et suggestions pour les DNS .....</b>	<b>74</b>
<b>Tableau N° 7 : Observation et suggestions pour les CND.....</b>	<b>74</b>
<b>Tableau N° 8 : Classement des anomalies.....</b>	<b>87</b>
<b>Tableau N° 9 : Recommandation pour chaque anomalie .....</b>	<b>88</b>

## **Liste des schémas**

<b>Schéma 1 : Eléments d'un processus de contrôle interne selon le COSO 2013 .....</b>	<b>13</b>
<b>Schéma N° 2 : Organigramme du cabinet .....</b>	<b>66</b>
<b>Schéma N° 3 : Organigramme de l'EPE/SPA .....</b>	<b>69</b>
<b>Schéma N °4 : Les 5 niveaux l'échelle de maturité.....</b>	<b>86</b>



## **Tables des matières**



# Tables des matières

---

Remerciements

Sommaire

Liste des abréviations

Introduction générale .....	01
Chapitre I : Présentation du contrôle interne .....	06
Introduction .....	06
Section 1 : Historique et définition.....	06
1-Historique .....	06
2- Définition du contrôle interne .....	07
3- Les acteurs de contrôle interne : .....	11
3-1 Le conseils d'administration et de surveillance.....	11
3-2 La direction générale/ le directoire .....	11
3-3 L'audit interne : .....	11
3-4 Le personnel de la société : .....	12
Section 2 : Mise en œuvre et outils utilisés .....	13
1 -Les composantes de contrôle interne .....	13
1-1Environnement du contrôle .....	13
A- Structure d'organisation .....	14
B- Valeurs d'éthique et d'intégrité .....	14
C- Organes de gouvernance .....	14
D- Compétences des collaborateurs.....	14
E-Style de management .....	15
1-2 Evaluation des risques.....	15
1-3 Activités de contrôle .....	15
1-4 Information et communication .....	16

## Tables des matières

---

1-5 Pilotage.....	16
2- Mise en œuvre du dispositif de contrôle interne .....	16
2-1 Mise en œuvre de l'environnement de contrôle .....	16
2-2 Mise en œuvre de l'évaluation des risques .....	18
2-3 Mise en œuvre de l'activité de contrôle .....	19
2-4 Mise en œuvre de l'information et la communication .....	20
2-5 Mise en œuvre du pilotage .....	20
3. Outils du contrôle interne.....	21
3-1 Délégation de pouvoir (la revue managériale) .....	21
3-2 Séparation des tâches .....	22
3-3 Revue analytique .....	23
3-4 Inventaire.....	24
3-5 Réconciliation .....	24
Section 3 : Objectifs et limites .....	25
1. Objectifs .....	25
1-1 Assurance de la conformité légale et réglementaire .....	25
1-2 Prévention et détection des fraudes et des erreurs .....	25
1-3 Optimisation de l'efficacité opérationnelle .....	25
1-4 Protection des actifs de l'organisation .....	26
1-5 Assurer de la fiabilité de l'information financière .....	26
1-6 Favorisation de la transparence et la responsabilité .....	28
1-7 Optimisation de la performance de l'organisation .....	29
1-8 Assurance de la conformité aux normes éthiques et sociales .....	29
2 Limites du contrôle interne .....	30
2-1 Les coûts .....	30

## Tables des matières

---

2-2 Les erreurs humaines .....	30
2-3 Les limites techniques .....	31
2-4 Les changements dans l'environnement .....	31
2-5 La dépendance à l'égard des tiers .....	31
Conclusion .....	32
<b>CHAPITRE II : Défaillances du contrôle interne et assainissement comptable .....</b>	<b>34</b>
<b>Introduction : .....</b>	<b>34</b>
<b>Section 1 : Acteurs de l'évaluation et faiblesses du contrôle interne .....</b>	<b>34</b>
<b>1- L'évaluation du contrôle interne .....</b>	<b>34</b>
<b>1-1- les acteurs d'évaluation de contrôle interne.....</b>	<b>34</b>
<b>A- Audit interne .....</b>	<b>35</b>
<b>B- Audit externe.....</b>	<b>35</b>
<b>2- Défaillances ou faiblesses de contrôle interne .....</b>	<b>36</b>
<b>2-1 Défaillances du contrôle .....</b>	<b>37</b>
<b>2-2 Les déficiences significatives du contrôle interne .....</b>	<b>38</b>
<b>2-3 Faiblesses « matérielles » du contrôle interne .....</b>	<b>39</b>
<b>Section 2 : Risques comptables .....</b>	<b>41</b>
<b>1- Définitions et caractéristiques du risque .....</b>	<b>41</b>
<b>1-1 Définitions.....</b>	<b>41</b>
<b>1-1-1 Risques interne et externe .....</b>	<b>41</b>
<b>1-1-2 Risque financier .....</b>	<b>42</b>
<b>1-1-3 Risques comptables .....</b>	<b>42</b>
<b>1-2 Caractéristiques des risques.....</b>	<b>43</b>
<b>2- Typologies des risques comptables .....</b>	<b>44</b>
<b>2-1 Risque d'exhaustivité.....</b>	<b>44</b>
<b>2-2 Risque de régularité.....</b>	<b>45</b>

## Tables des matières

---

<b>A- Les risques de non-conformité aux normes comptables :</b> .....	<b>45</b>
<b>B- Les erreurs d'interprétation des normes comptables :</b> .....	<b>46</b>
<b>C-La mauvaise application des normes comptables :</b> .....	<b>46</b>
<b>2-3 Risque d'exactitude</b> .....	<b>46</b>
<b>2-4 Risque de sincérité</b> .....	<b>46</b>
<b>A- Les risques de fraude comptable</b> .....	<b>47</b>
<b>B- Les risques liés aux estimations comptables</b> .....	<b>47</b>
<b>2-5 Risque de qualité du contrôle interne</b> .....	<b>47</b>
<b>2-5 Risque d'imputation</b> .....	<b>48</b>
<b>Section 3 : Assainissement comptable</b> .....	<b>49</b>
<b>1- Audit externe</b> .....	<b>49</b>
<b>2- Assainissement comptable</b> .....	<b>49</b>
<b>2-1 Définition et objectifs</b> .....	<b>50</b>
<b>2-1-1 Définition</b> .....	<b>50</b>
<b>2-1-2 Objectifs</b> .....	<b>51</b>
<b>2-2 Condition et Démarche d'assainissement comptable</b> .....	<b>52</b>
<b>2-2-1 Conditions préalables à l'assainissement comptables</b> .....	<b>52</b>
<b>2 2-2 démarches d'assainissement</b> .....	<b>53</b>
<b>A- Comptes d'immobilisation</b> .....	<b>53</b>
<b>a- La codification</b> .....	<b>53</b>
<b>b- L'inventaire physique :</b> .....	<b>53</b>
<b>c- l'inventaire comptable</b> .....	<b>54</b>
<b>d- Rapprochement des deux inventaires</b> .....	<b>54</b>
<b>e- Traitement des écarts</b> .....	<b>54</b>
<b>B- Comptes de stocks</b> .....	<b>56</b>
<b>a- Inventaire physique</b> .....	<b>56</b>
<b>b- Rapprochement avec l'inventaire comptable</b> .....	<b>56</b>
<b>c- Valorisation</b> .....	<b>57</b>
<b>d- Traitement des écarts</b> .....	<b>57</b>
<b>e- Stocks dépréciés</b> .....	<b>58</b>

## Tables des matières

---

<b>C- Comptes de créances .....</b>	<b>58</b>
<b>a- Par la procédure de confirmation des soldes .....</b>	<b>58</b>
<b>b- Par les procédures alternatives .....</b>	<b>58</b>
<b>D- Comptes de disponibilités .....</b>	<b>58</b>
<b>E- Comptes de fonds propres .....</b>	<b>59</b>
<b>a- Fonds social .....</b>	<b>59</b>
<b>b- Autre comptes du fonds propres .....</b>	<b>60</b>
<b>c- Résultat en instance d'affectation .....</b>	<b>60</b>
<b>F- Comptes de dettes .....</b>	<b>60</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>62</b>
<b>CAS PRATIQUE : Assainissement comme source d'identification des faiblesses et d'amélioration du contrôle interne .....</b>	<b>64</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>64</b>
<b>Section 1 : Présentation du cabinet et de l'entreprise .....</b>	<b>64</b>
<b>1. Présentation du cabinet commissariat aux comptes.....</b>	<b>65</b>
<b>1-1 Présentation du dirigeant .....</b>	<b>65</b>
<b>1-2 Organisation du cabinet .....</b>	<b>65</b>
<b>1-3 Organigramme du cabinet .....</b>	<b>66</b>
<b>2. Présentation de l'entreprise EPE/SPA .....</b>	<b>67</b>
<b>2-2 Domaines d'activités de L'EPE/SPA .....</b>	<b>68</b>
<b>2-3 Organigramme de l'entreprise .....</b>	<b>69</b>
<b>Section 2 : Assainissement et insuffisances du contrôle interne .....</b>	<b>69</b>
<b>1. Déroulement de l'assainissement .....</b>	<b>69</b>
<b>1-1 Bilan avant assainissement .....</b>	<b>70</b>
<b>1-1-1 ACTIF .....</b>	<b>70</b>
<b>1-1-2 PASSIF .....</b>	<b>71</b>
<b>1-2 Compte de résultats.....</b>	<b>72</b>
<b>2. Comptes de l'Actif.....</b>	<b>73</b>

## Tables des matières

---

<b>2.1 Compte des immobilisations.....</b>	<b>73</b>
<b>2-1-1 Anomalies détectées .....</b>	<b>73</b>
<b>A-Immobilisations détenues non comptabilisées (DNC) .....</b>	<b>73</b>
<b>B- Immobilisations comptabilisées non détenues (CND) .....</b>	<b>74</b>
<b>2-1-2 Origine de l'anomalie .....</b>	<b>75</b>
<b>2-1-3 Risques comptables .....</b>	<b>75</b>
<b>2-1-4 Défaillance du contrôle interne .....</b>	<b>76</b>
<b>2.2 Compte des immobilisations financières.....</b>	<b>76</b>
<b>2-2-1 Anomalies détectées .....</b>	<b>76</b>
<b>2-2-2 Origine de l'anomalie .....</b>	<b>76</b>
<b>2-2-3 Risques comptables .....</b>	<b>77</b>
<b>2-2-4 Défaillance du contrôle interne .....</b>	<b>77</b>
<b>2.3 Compte des stocks.....</b>	<b>77</b>
<b>2-3-1 Anomalies détectées .....</b>	<b>77</b>
<b>2-3-2 Origine de l'anomalie .....</b>	<b>78</b>
<b>2-3-3 Risques comptables .....</b>	<b>78</b>
<b>2-3-4 Défaillance de contrôle interne .....</b>	<b>78</b>
<b>2.4 Compte des créances.....</b>	<b>78</b>
<b>2-4-1 Anomalies détectées .....</b>	<b>79</b>
<b>2-4-2 Origine de l'anomalie .....</b>	<b>79</b>
<b>2-4-3 Risques comptables .....</b>	<b>79</b>
<b>2-4-4 Défaillance de contrôle interne .....</b>	<b>80</b>
<b>2.5 Compte de disponibilité.....</b>	<b>80</b>
<b>2-5-1 Anomalies détectées .....</b>	<b>80</b>
<b>2-5-2 Origine de l'anomalie .....</b>	<b>80</b>
<b>2-5-3 Risques comptables .....</b>	<b>81</b>
<b>2-5-4 Défaillance de contrôle interne .....</b>	<b>81</b>
<b>3. Comptes du Passif.....</b>	<b>81</b>
<b>3-1 Compte des fonds propres.....</b>	<b>81</b>

## **Tables des matières**

---

<b>3-1-1 Anomalies détectées.....</b>	<b>81</b>
<b>A/ Compte «106100 Réserves légales » .....</b>	<b>81</b>
<b>B/ Compte « 106800 Réserves facultatives » .....</b>	<b>82</b>
<b>C/ Compte « 120000 Résultat d'exercice (bénéfice) » .....</b>	<b>82</b>
<b>3-1-2 Origines des anomalies constatées .....</b>	<b>82</b>
<b>3-1-3 Risques comptables.....</b>	<b>82</b>
<b>3-1-4 Défaillances du contrôle interne .....</b>	<b>82</b>
<b>3.2 Compte des dettes/tiers.....</b>	<b>83</b>
<b>3-2-1 Anomalies détectées .....</b>	<b>83</b>
<b>3-2-2 Origine de l'anomalie .....</b>	<b>83</b>
<b>3-2-3 Risques comptables .....</b>	<b>83</b>
<b>3-2-4 Défaillance de contrôle interne .....</b>	<b>84</b>
<b>4. Compte de produits/charges.....</b>	<b>84</b>
<b>4-1 Anomalies détectées.....</b>	<b>84</b>
<b>4-2 Origine de l'anomalie .....</b>	<b>85</b>
<b>4-3 Risques comptables .....</b>	<b>85</b>
<b>4-4 Défaillance de contrôle interne .....</b>	<b>85</b>
<b>Section 3 : Assainissement et amélioration du système de contrôle interne .....</b>	<b>86</b>
<b>1. Evaluation des échelles de contrôles interne comptables .....</b>	<b>86</b>
<b>2. Classement des anomalies constatées dans le rapport d'assainissement .....</b>	<b>87</b>
<b>Conclusion cas pratique .....</b>	<b>89</b>
<b>Conclusion générale.....</b>	<b>91</b>
<b>Références bibliographiques</b>	
<b>Liste des tableaux et schémas</b>	
<b>Tables des matières</b>	

## **Résumé :**

Evolution technologique et la globalisation, ont créés un environnement commercial dynamique. Exposant les entreprises à différents risque y compris les risques comptables, un système du contrôle interne adéquat est essentiel pour anticiper et maîtriser ces risques.

Il est donc important d'évaluer le contrôle interne donc le but de l'améliore et de l'ajuster selon le contexte économique.

Ce mémoire explore en profondeur l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne dans la prévention des risques comptables avec les résultats de l'assainissement comptable qui est réalisé par des experts d'audit externe (expert-comptable).ces résultats jeu un rôle crucial dans la détection des risques afin d'apporter des recommandations dans le but d'améliorer et de renforcer l'efficacité du contrôle interne et la maîtrise des risque.

**Les mots clés :** contrôle interne, risques comptables, audit interne, audit externe, assainissement comptable et maîtrise des risques.

## **Abstrac:**

Technological evolution and globalization have created a dynamic business environment, exposing companies to various risks, including accounting risks. An adequate internal control system is essential to anticipate and manage these risks. Therefore, it is important to assess internal control with the goal of improving and adjusting it according to the economic context.

This dissertation delves deeply into the evaluation of the effectiveness of internal control in preventing accounting risks, with the results of accounting cleansing conducted by external audit experts (chartered accountants). These results play a crucial role in risk detection, enabling recommendations to be made to enhance and strengthen the effectiveness of internal control and risk management.

**Key terms:** Internal control, Accounting risks, internal audit, External audit, Accounting cleanup, risk management.